



RAPPORT ANNUEL 2013

86, 14^e Rue, Rouyn-Noranda, Québec J9X 2J1 CANADA
Téléphone: (819) 797-5242 Télécopieur: (819) 797-1470
info@chibougamaumines.com www.chibougamaumines.com

Table des matières

Message du président aux actionnaires	1
Rapport de gestion	3
Responsabilité des états financiers	22
Rapport de l'auditeur indépendant	23
États financiers	25
États de la perte nette et de la perte globale.....	25
Tableaux des flux de trésorerie	26
États de la situation financière	27
États de la variation des capitaux propres	28
Notes aux états financiers	29
Renseignements sur la Corporation	Annexe

Message du président aux actionnaires

Nous avons commencé l'année 2013 remplis d'optimisme, après avoir complété la scission partielle d'avec Globex le 29 décembre 2012. Nous étions convaincus que la combinaison de l'équipe de gestion et des informations techniques que nous avons réunies sur nos dix propriétés du camp minier de Chibougamau nous permettrait d'entreprendre rapidement l'exploration des zones ciblées afin de générer des résultats qui viendraient appuyer notre stratégie d'exploration à long terme. Lors de la phase d'exploration initiale, notre objectif consistait à explorer ces propriétés d'or et de métaux de base afin de confirmer les données préexistantes et de prioriser les actifs pour l'exploration future. À la suite du placement privé complété à la fin de 2012, nous disposons de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de trésorerie réservée à l'exploration totalisant 2 532 054 \$. Le 25 janvier 2013, un jalon important a été franchi avec la finalisation de l'inscription de la Compagnie à la Bourse de croissance TSX.

Au cours de 2013, la Compagnie a engagé des dépenses d'exploration de 1 434 285 \$ pour des forages, des travaux géophysiques et d'autres activités connexes. Des détails additionnels sont disponibles dans différents communiqués de presse ainsi que dans le rapport de gestion de la direction pour 2013. Les dépenses ont été engagées dans les grands domaines suivants :

- Comme nous l'avons souligné dans les communiqués de presse datés du 4 février et du 17 avril 2013, nous avons lancé, le 1^{er} février 2013, des travaux de forage au diamant sur la zone de zinc, d'or et d'argent de Berrigan; nous avons par la suite complété huit trous de forage dans la zone du portail de la rampe du gisement. Ces forages ont confirmé la présence d'une minéralisation à haute teneur, ce qui corrobore l'hypothèse de la présence d'un gisement polymétallique à tonnage important exploitable à ciel ouvert. Des intersections d'une longueur de 48,8 m (158,8 pi) ayant recoupé des teneurs de 1,30 g/t Au, de 20,81 g/t Ag et de 1,91 % Zn, ainsi que d'une longueur de 15,4 m (50,5 pi) ayant recoupé des teneurs de 1,86 g/t Au, de 13,79 g/t Ag et de 2,73 % Zn ont fait l'objet de rapports aux actionnaires.
- Les travaux de coupe de ligne et de géophysique incluent des levés au magnétomètre, des levés électromagnétiques, et différents levés de polarisation provoquée et de résistivité, lesquels ont été réalisés sur des zones prioritaires, notamment sur les propriétés Lac Chibougamau et Lac Doré. Ces travaux ont généré des anomalies hautement prioritaires dans des zones de minéralisation connues; ces anomalies feront l'objet de forages.
- Des forages de surface de faible profondeur réalisés sur la zone n° 3 Jaculet du projet de Bateman Bay ont recoupé avec succès une minéralisation de cuivre contenant des teneurs accessoires d'argent et d'or dans des blocs et des stringers de chalcopryrite et de pyrite. Des intersections ayant recoupé des teneurs atteignant jusqu'à 5,23 % Cu, 50,0 g/t Ag et 0,97 g/t Au ont fait l'objet de rapports aux actionnaires.
- Des travaux de forage au diamant ont également testé, en y forant un trou chacune, les structures cuprifères et aurifères projetées des zones du prolongement Copper Cliff, de Hematite Bay et de l'île Marguerite du projet Lac Chibougamau. Une minéralisation cupro-aurifère à faible teneur a été recoupée sur les claims du prolongement Copper Cliff, caractérisée par des teneurs de 4 848 ppm Cu et de 383 ppb Au sur 31,25 m (102,5 pi) sur une importante structure de faille.
- Les gisements de fer Nord et Sud du projet du Mont Sorcier, contenant du titane et du vanadium, ont également été testés à l'aide de trous de forage. Les trous ont recoupés les largeurs vraies suivantes sur les zones Nord et Sud, respectivement : 220,8 m (724,4 pi) avec des teneurs de 43,19 % Fe₂O₃, de 0,96 % TiO₂ et de 0,22 % V₂O₅, ainsi que 54 m (177 pi) avec des teneurs de 45,5 % Fe₂O₃, de 0,75 % TiO₂ et de 0,44 % V₂O₅, ainsi que cela fut rapporté dans le communiqué de presse daté du 2 décembre 2013.

Nous sommes très satisfaits des travaux d'exploration complétés en 2013 et nous estimons qu'ils nous ont fourni des données techniques additionnelles significatives qui nous aideront à développer notre stratégie d'exploration dans le camp minier de Chibougamau.

En 2013, les investisseurs ont continué de montrer une aversion au risque extrêmement élevée. La valeur des actions de nombreux grands producteurs a baissé de manière significative tandis que le cours des actions des sociétés minières juniors chutait. En dépit de nos succès d'exploration, les marchés financiers ne nous ont pas récompensés pour nos accomplissements.

Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans la contribution de nos administrateurs, employés, consultants, conseillers professionnels, entrepreneurs et fournisseurs. Je tiens également à remercier nos actionnaires pour leur soutien indéfectible et leur appréciation de nos efforts pendant ces temps particulièrement difficiles.

Nous détenons la combinaison d'actifs et de ressources humaines de première classe requise afin d'explorer et de mettre en valeur les propriétés du camp minier de Chibougamau. À l'heure actuelle, nous procédons à l'évaluation des choix qui s'offrent à nous étant donné la nouvelle conjoncture pour l'obtention de financement sur les marchés, y compris les possibilités de partenariat avec des compagnies qui ont démontré de l'intérêt envers certains de nos actifs.

RAPPORT DE GESTION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») vise à aider le lecteur à comprendre les résultats d'exploitation, la situation financière et le cadre commercial actuel de Mines indépendantes Chibougamau inc. (« MIC », la « Corporation » et « nous »). Le rapport, préparé en date du 1^{er} mars 2014, devrait être lu conjointement avec les états financiers annuels audités et les notes complémentaires y afférentes pour les deux exercices terminés le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012.

Table des matières

Faits saillants	3
Énoncés prospectifs.....	4
Activités d'exploration et propriétés minières	4
Survol.....	5
Personne qualifiée.....	7
Résultats d'exploitation - Informations annuelles choisies	8
Opérations du quatrième trimestre	8
Principaux résultats trimestriels.....	9
Résultats d'exploitation pour l'exercice	10
Situation financière	12
Instruments financiers.....	13
Principaux jugements et estimations comptables.....	15
Actions en circulation	16
Risques et incertitudes	17
Informations relatives aux parties liées.....	19
Perspectives.....	20
Renseignements complémentaires	20
Responsabilités de la direction à l'égard de l'information financière	21

FAITS SAILLANTS

- Le 31 décembre 2012, un placement privé a été complété en vertu duquel : (i) 2 181 230 actions accréditatives ont été émises à un prix de 0,65 \$ par action (produit brut – 1 417 799 \$); et (ii) 2 400 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,50 \$ par action (produit brut – 1 200 000 \$). Un demi-bon de souscription a été émis avec chaque action accréditative et ordinaire émise en vertu du placement privé (bons de souscription – 2 290 615 \$). La Corporation a complété le formulaire 2B de demande d'inscription à la Bourse de croissance TSX le 22 janvier 2013 et les actions ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX le 25 janvier 2013 sous le symbole CBG.
- Au cours de 2013, la Corporation a dépensé un total de 1 434 285 \$ en forage, levés géophysiques et autres dépenses d'exploration sur les propriétés de Chibougamau (Bateman Bay – 256 042 \$; Berrigan Sud et Mine Berrigan – 329 948 \$; prolongement Copper Cliff – 25 211 \$; Grandroy – 67 340 \$; Kokko Creek – 86 677 \$; Lac Chibougamau – 270 910 \$; Lac Élane (Berrigan Ouest) – 119 522 \$; Mont Sorcier (Sulphur Converting et Magnetite Bay) – 190 931 \$; autres – 87 704 \$). Ces dépenses ont fait en sorte que la Corporation a respecté

ses engagements d'exploration liés aux fonds levés au moyen d'actions accréditatives en 2012 de même que ceux liés aux exigences d'évaluation pour 2014 et 2015.

- Une provision pour dévaluation de 2 986 631 \$ a été comptabilisée sur les propriétés minières et les dépenses d'exploration reportées. La provision représente l'estimation de la direction relativement à la diminution de la valeur comptable des propriétés aux regards des récentes fluctuations survenues dans les cours de l'or et du cuivre, des défis auxquels font face les sociétés juniors d'exploration pour l'obtention de financement, des indices sectoriels de prix pour des propriétés aux caractéristiques similaires, ainsi que des plans d'exploration à court terme de MIC.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion, y compris l'information portant sur le rendement financier ou le rendement d'exploitation futur de la Corporation et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou les estimations de la direction sur le rendement futur, constituent des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs comportent des termes comme « prévoir », « avoir l'intention de », « projeter » et « estimer », et d'autres expressions semblables. Ces énoncés sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement assujetties aux incertitudes et aux éventualités qui touchent les entreprises, l'économie et la concurrence.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reflétant les attentes de la direction relativement à des événements à venir. Les résultats réels peuvent être différents des résultats prévus. La direction de la Corporation n'assume aucune responsabilité relativement à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés prospectifs pour rendre compte de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf par obligation légale.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PROPRIÉTÉS MINIÈRES

La Corporation mène ses activités d'exploration conformément aux normes établies dans les « Exploration Best Practices Guidelines » (les lignes directrices sur les pratiques exemplaires d'exploration minérale) de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM »). En vertu de ces normes, une « personne qualifiée » doit prévoir et gérer les programmes d'exploration et s'assurer que les programmes d'assurance et de contrôle de la qualité sont conformes aux normes établies dans la norme canadienne (« NC ») 43-101. Dans le cadre de tous les projets, un géologue détermine les intervalles à échantillonner de la carotte de forage au diamant et la divise en deux par la suite. Une moitié de l'échantillon est analysée, dans le cas de l'or, par une pyroanalyse standard avec absorption atomique ou finition gravimétrique par un laboratoire d'essai commercial indépendant enregistré. La seconde moitié de la carotte de forage est conservée pour référence ultérieure, sauf dans le cas où un double de l'échantillon est recueilli pour des fins d'assurance et de contrôle de la qualité (« AQ/CQ »). Dans ce cas, le double de l'échantillon recueilli correspond à un quart de carotte, lequel est scié dans la deuxième moitié de l'échantillon retenu; ainsi, il ne reste qu'un quart de la carotte dans le casier pour cet intervalle précis. D'autres éléments peuvent également être analysés selon les pratiques acceptées dans l'industrie, soit pour déterminer les signatures géochimiques ou les teneurs commerciales.

Lorsque nous discuterons les calculs historiques des ressources des propriétés de MIC qui sont disponibles dans le domaine public, MIC mentionnera la source, l'auteur et la date et, au besoin, une mise en garde à l'effet que :

- une personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travaux qui permettraient de classer les estimations historiques dans les ressources minérales ou les réserves minières actuelles;

- MIC ne traite pas les estimations historiques comme des ressources minérales ou des réserves minières actuelles;
- les estimations historiques ne doivent pas être considérées comme fiables.

SURVOL – CAMP MINIER DE CHIBOUGAMAU

En 2010, Entreprises minières Globex inc. (« Globex ») a procédé à l'acquisition d'une quantité importante de propriétés dans le camp minier de Chibougamau, lequel comprend cinq anciennes mines de cuivre et d'or, ce qui est interprété comme le prolongement en aval pendage de trois anciennes mines de cuivre et d'or, un gisement historique de cuivre et d'or non exploité, un gisement historique de zinc, d'or et d'argent pour lequel deux rapports techniques conformes à la norme canadienne 43-101 ont été préparés, un nouveau gisement historique de fer et de titane ainsi qu'un vaste ensemble de zones aurifères et cuprifères partiellement délimitées, des intersections aurifères isolées de même que des cibles de sulfures massifs volcanogènes.

En 2012, la direction de Globex en était venue à la conclusion que la meilleure manière de « libérer » la valeur des actifs de Chibougamau et de placer les actionnaires de Globex en position de participer directement aux opportunités de croissance futures, puisque ces propriétés étaient explorées et qu'elles progressaient vers leur mise en production, consistait à créer une compagnie distincte par une scission partielle des actifs. Cette approche permettrait également à la Corporation de se positionner avantageusement pour l'obtention de financement dans l'avenir.

Le 10 septembre 2012, Globex et MIC ont conclu un arrangement entraînant une réorganisation du capital de la Corporation, le transfert de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de certains placements détenus par Globex, ainsi que le transfert de dix propriétés de Globex vers MIC, lesquelles sont assujetties à une « redevance brute de métaux » de 3 % en faveur de Globex.

Le 29 décembre 2012 (la « date de prise d'effet »), Globex a terminé la réorganisation selon un Plan d'arrangement qui s'est soldé par le transfert de liquidités s'élevant à 503 006 \$, de placements d'une valeur marchande de 72 903 \$ et de dix propriétés minières d'une valeur marchande de 6 429 175 \$. À la date de prise d'effet, chaque actionnaire de Globex était en droit de recevoir, en contrepartie de chaque ancienne action de Globex, une nouvelle action ordinaire de Globex et une action ordinaire de MIC, ce qui a entraîné l'émission de 27 896 018 actions ordinaires de MIC. Les actions de MIC ont commencé à être transigées à la Bourse de croissance TSX le 25 janvier 2013, sous le symbole CBG.

VUE D'ENSEMBLE DES PROPRIÉTÉS :

L'illustration qui suit donne une vue d'ensemble des diverses propriétés du camp minier de Chibougamau. À mesure que des propriétés seront acquises et subdivisées, la vue d'ensemble partagée sur le site Web de la Corporation (www.chibougamaumines.com) est mise à jour.

Vue d'ensemble des propriétés

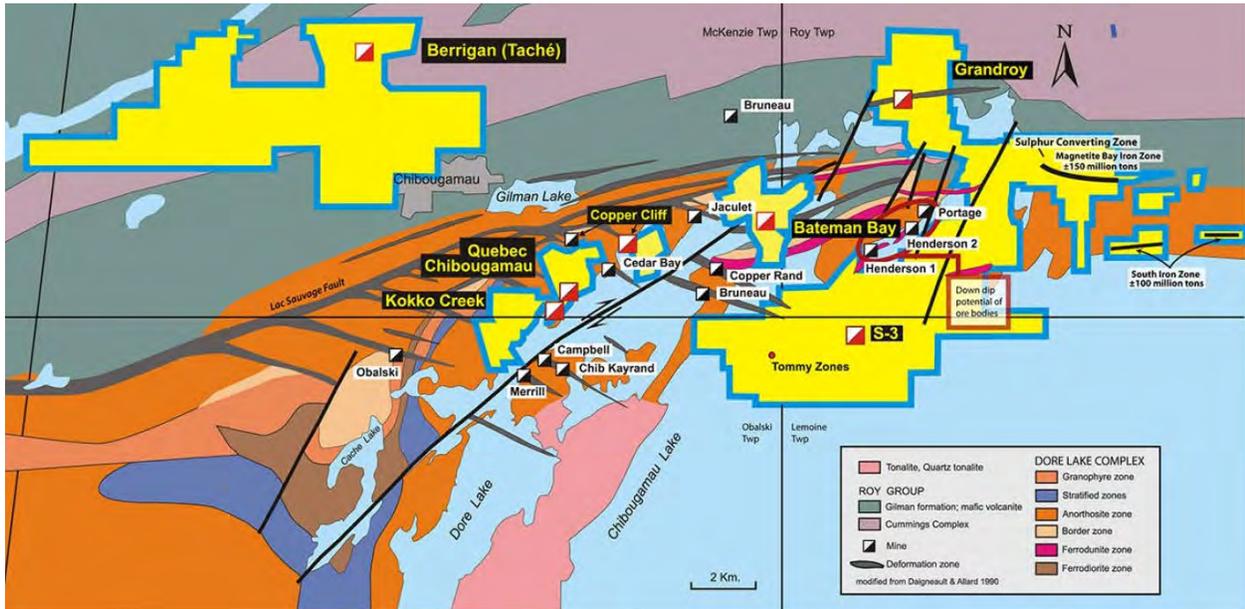


Figure 1

ACTIVITÉS D'EXPLORATION EN 2013 :

Comme nous l'avons souligné dans les communiqués de presse aux actionnaires datés du 4 février et du 17 avril 2013, nous avons lancé des travaux de forage au diamant le 1^{er} février 2013 sur la zone de zinc, d'or et d'argent de Berrigan; nous avons par la suite complété huit trous de forage dans la zone du portail de la rampe du gisement.

Les forages ont confirmé la présence de zones plus vastes de pyrite disséminée ainsi que de pyrrhotite localisée et de stringers de sphalérite. Les tests réalisés sur cette carotte ont révélé que même si de nombreuses intersections de longueurs courtes à intermédiaires d'une minéralisation à haute teneur ont été recoupées, le modèle économique le plus intéressant à considérer demeure probablement l'exploitation à ciel ouvert d'un gisement polymétallique, à tonnage important et à faible teneur. Nous avons observé que la distribution de l'or semble être liée à la présence de sphalérite et que la teneur en argent forme un important halo autour des principales sections minéralisées d'or et de zinc. Les résultats de ces travaux confirment la présence d'un gisement aurifère et zincifère important dont diverses compagnies ont historiquement fait mention. Une autre série de forages au diamant était prévue plus tard au cours de l'année afin d'élargir la zone minéralisée de Berrigan, mais ces travaux ont été reportés jusqu'à ce que le nouveau financement soit complété. Les résultats de forage ont été révisés en conjonction avec la compilation des données historiques de la propriété que détient la Corporation.

Un programme de coupe de lignes accompagné de travaux géophysiques a été lancé sur des zones hautement prioritaires choisies parmi un certain nombre de propriétés situées dans la région de Chibougamau. La plupart de ces travaux ont été réalisés sur certaines parties du lac Chibougamau et du lac Doré, et ce, au moyen de différents types de levés : levé au magnétomètre, levé électromagnétique, levé de polarisation provoquée ou levé de résistivité. La Corporation est vraiment satisfaite de la qualité et du nombre d'anomalies qui ont été générées et elle envisage d'effectuer des forages au diamant sur certaines de ces cibles en 2014 tout dépendant du succès obtenu en matière de financement.

Au cours de la période d'exploration de l'été 2013, nous nous sommes concentrés sur la définition de nouvelles cibles d'exploration de qualité; pour ce faire, nous avons produit un relevé en foulant directement le sol de la propriété et nous avons effectué de la prospection et un échantillonnage du substrat rocheux, en plus de réévaluer les résultats de forage et d'exploration des exploitants précédents. À cette fin, une seconde campagne de coupe de lignes et de levés de polarisation provoquée a été complétée dans la moitié ouest du camp minier, dans le but de chercher d'importantes zones minéralisées en profondeur et sous la surface. Une plate-forme de forage au diamant a également été mobilisée sur certaines zones choisies du projet à la mi-août.

Les objectifs de ces travaux étaient de :

- tester une nouvelle orientation interprétée comme une zone cuprifère à haute teneur (Zone n° 3 Jaculet) sur le projet Bateman Bay;
- explorer le potentiel de l'horizon de magnétite contenant du vanadium sur le projet du Mont Sorcier ainsi que de réaliser une évaluation des ressources minérales de plusieurs autres cibles dans le camp minier de Chibougamau.

Des forages de surface de faible profondeur sur la zone n° 3 Jaculet du projet de Bateman Bay ont recoupé avec succès une minéralisation de cuivre contenant des teneurs accessoires d'argent et d'or dans des blocs et des stringers de chalcopryrite dont l'épaisseur véritable pourrait atteindre jusqu'à 10 mètres ou plus. Les résultats de forage et de d'essais ont été rapportés dans les communiqués de presse datés du 9 et du 18 septembre ainsi que du 3 octobre 2013, lesquels sont disponibles sur le site Web de MIC ainsi que sur SEDAR. En tout, six trous de forage ont été complétés sur cette structure (nommés BJ-13-09 à BJ-13-14).

Au cours de l'année, les travaux de forage au diamant ont également testé les structures cuprifères et aurifères projetées, en forant un trou pour chacune, sur les propriétés suivantes : le prolongement Copper Cliff (sondage au diamant CCE-13-15); la zone de Hematite Bay (sondage au diamant HB-13-16) et de l'Île Marguerite (sondage au diamant ILM-13-18) du projet du Lac Chibougamau.

En outre, les gisements de titane et de vanadium orientés vers le nord et ceux de fer orientés vers le sud ont été testés au moyen des sondages MS-13-17 et 19 (voir le communiqué de presse du 3 décembre 2013).

Au cours de l'exercice, les dépenses d'exploration ont totalisé 1 434 285 \$, réparties comme suit selon les trimestres :

- Trimestre 1 – 499 300 \$
- Trimestre 2 – 125 764 \$
- Trimestre 3 – 539 609 \$
- Trimestre 4 – 269 612 \$

La ventilation des dépenses d'exploration reportées pour 2013, détaillées par type de dépenses et par propriétés, est présentée à la note 10 afférente aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

PERSONNE QUALIFIÉE

Toutes les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par les géologues de la Corporation, sous la supervision de R.V. Zalnierunas, P.Geo., qui est une personne qualifiée en vertu de la NC 43-101.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Informations annuelles choisies

	2013		2012		2011	
Autres revenus	170 164	\$	-	\$	-	\$
Frais administratifs	(609 160)		(63 907)		(546)	
Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées	(2 986 631)		-		-	
Dépenses totales	(3 595 791)		(63 907)		(546)	
Perte avant impôts	(3 425 627)		(63 907)		(546)	
Impôts et impôts miniers	53 779		-		-	
Perte nette et perte globale pour l'exercice	(3 479 406)		(63 907)		(546)	
Perte par action						
- De base et diluée	(0,11)	\$	(0,71)	\$	(0,55)	\$
Actifs totaux	5 698 372	\$	9 538 763	\$	10	\$
Autres passifs	-	\$	327 184	\$	-	\$

Évolution des résultats

En 2011, MIC était inactive et à la fin de 2012, la Corporation était occupée à finaliser les documents nécessaires pour son dossier d'inscription à la Bourse de croissance TSX. L'accroissement des dépenses, qui sont passées de 546 \$ en 2011 à 63 907 \$ en 2012, reflète principalement les frais d'audit de 42 000 \$, lesquels couvrent les audits de 2012, 2011 et 2010. Les autres frais administratifs sont liés aux assurances et à des services externes.

En 2013, la Corporation a encouru des frais administratifs totalisant 609 160 \$, y compris des services de gestion de 342 716 \$, lesquels comprennent du soutien administratif et du soutien en matière de conformité, de secrétariat et de gestion des risques, ainsi que des services consultatifs.

OPÉRATIONS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

En 2013, il n'y a eu aucune transaction au cours du quatrième trimestre, alors que le 23 octobre 2012, MIC a conclu une entente avec Marquest Asset Management Inc., en qualité de coplaceur pour compte principal avec Casimir Capital Ltd., pour un placement privé.

Le 31 décembre 2012, MIC a clôturé le placement privé en émettant 2 181 230 unités accréditives à un prix de 0,65 \$ l'unité et 2 400 000 unités en espèces à un prix de 0,50 \$ l'unité; un total de 4 581 230 actions ordinaires furent émises au total pour un produit brut de 2 617 799 \$ et un produit net de 2 532 284 \$ après déduction de frais d'agent de transfert et de frais juridiques s'élevant à 85 515 \$.

Au cours du quatrième trimestre de 2013, MIC a tenté de compléter un financement, mais n'a pas été en mesure de terminer le processus en raison d'un certain nombre de facteurs. En raison des conditions de marché actuelles et des options d'exploration anticipées, la direction a entrepris de procéder à un examen de la valeur comptable de ses propriétés minières et a comptabilisé une provision pour dévaluation de 2 986 631 \$, ce qui représente l'estimation par la direction de la diminution de la valeur comptable des propriétés au regard du climat actuel du marché des capitaux envers les sociétés juniors d'exploration, des fluctuations dans les cours de l'or et du cuivre au cours de 2013, ainsi que des plans d'exploration à court terme de MIC.

PRINCIPAUX RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats pour les huit derniers trimestres :

	2013				2012			
	Q4	Q3	Q2	Q1	Q4	Q3	Q2	Q1
Total des revenus	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Total des dépenses	3 089 518	96 056	199 970	210 247	40 547	22 000	1 360	-
Autres revenus (dépenses)	48 626	121 519	48 621	(48 602)	-	-	-	-
Résultat net (perte nette) ⁽¹⁾	(2 948 537)	(41 943)	(167 304)	(321 622)	(40 547)	(22 000)	(1 360)	-
Résultat net (perte nette) par action								
- De base et dilué(e)	(0.09) \$	- \$	(0.01) \$	(0.01) \$	(0.46) \$	(0.24) \$	(0.01) \$	- \$

Note :

(1) Le 24 septembre 2012, les 1 000 actions qui avaient été émises en décembre 2010 ont été annulées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'arrangement. Le 29 décembre 2012, 27 896 018 actions de MIC ont été émises dans le cadre du Plan d'arrangement de Globex et le 31 décembre 2012, 4 581 230 actions ont été émises dans le cadre du placement privé. Le résultat net (perte nette) par action a été calculé sur la base des actions moyennes pondérées en circulation au cours des périodes concernées.

La perte de 2 948 537 \$ pour le quatrième trimestre de 2013 était plus élevée que la perte de 41 943 \$ enregistrée au troisième trimestre de la même année. Au quatrième trimestre, les dépenses s'élevaient à 3 089 518 \$, soit 2 993 462 \$ de plus que les dépenses du troisième trimestre qui s'élevaient à 96 056 \$, principalement en raison d'une provision pour dévaluation de 2 986 631 \$. L'écart enregistré pour les autres revenus, qui sont passés de 121 519 \$ au troisième trimestre à 48 626 \$ au quatrième trimestre, reflète la variation de la juste valeur des placements en actions.

La perte de 41 943 \$ au troisième trimestre est inférieure à la perte de 167 304 \$ au deuxième trimestre de 2013 principalement du fait d'un accroissement de 121 519 \$ de la juste valeur des actifs financiers au cours du troisième trimestre comparativement à une augmentation de 48 602 \$ au deuxième trimestre. En outre, les dépenses totales au troisième trimestre étaient inférieures à celles du deuxième trimestre en raison d'une réduction de 120 961 \$ des frais associés aux services de gestion fournis depuis le début de l'année par Globex.

La perte de 167 304 \$ au deuxième trimestre de 2013 est inférieure à la perte de 321 622 \$ au premier trimestre de la même année principalement du fait d'un accroissement de 48 621 \$ de la juste valeur des actifs financiers, comparativement à une diminution de la juste valeur des actifs financiers qui avait été enregistrée au premier trimestre.

La perte de 321 622 \$ du premier trimestre de 2013 a été supérieure à la perte de 40 547 \$ du quatrième trimestre de 2012, puisque la Corporation a engagé des frais administratifs de 210 247 \$ comparativement à des frais de 40 547 \$ au quatrième trimestre. Les dépenses du premier trimestre de 2013 comprennent les coûts associés à la finalisation de l'inscription à la Bourse de croissance TSX, laquelle fut complétée le 25 janvier 2013. Au cours du premier trimestre de 2013, une provision pour impôts et impôts miniers de 62 773 \$ a été comptabilisée sur les actions accréditives à la suite des activités d'exploration.

Au quatrième trimestre de 2012, les dépenses totales s'élevaient à 40 547 \$ comparativement à 22 000 \$ au troisième trimestre. L'augmentation de 18 547 \$ reflète l'assurance des dirigeants et administrateurs qui s'élève à 11 950 \$, ainsi que d'autres frais administratifs.

Les pertes de 22 000 \$ et de 1 360 \$ aux troisième et deuxième trimestres de 2012 représentent les dépenses liées à la préparation de la Corporation pour sa scission partielle de Globex.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

Total des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 – 3 595 791 \$ (31 décembre 2012 – 63 907 \$)

Les dépenses totales de 3 595 791 \$ étaient 3 531 884 \$ plus élevées que le total de 63 907 \$ de l'année précédente, car l'exercice de 2013 constitue la première année d'exploitation en tant que compagnie cotée à la Bourse de croissance TSX.

Administration – 31 décembre 2013 – 51 642 \$ (31 décembre 2012 – 11 986 \$)

- En 2013, les frais administratifs s'élevaient à 51 642 \$, comparativement à 11 986 \$ en 2012. En 2012, les activités de la Corporation ont été limitées et, par conséquent, les dépenses se sont limitées à l'assurance et autres frais.
- La ventilation des frais administratifs est présentée plus en détail à la note 20 afférente aux états financiers audités. Les frais administratifs sont constitués de coûts liés aux fournitures de bureau et entretien, à l'information aux actionnaires, aux technologies d'information, à la publicité et promotion, à l'impôt prévu à la partie Xii.6 relatif aux actions accréditives de même qu'aux assurances et autres frais.

Frais d'agent de transfert et de dépôt – 31 décembre 2013 – 61 267 \$ (31 décembre 2012 – Néant)

- Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les frais d'agent de transfert et de dépôt ont totalisé 61 267 \$ (31 décembre 2012 – Néant), lesquels représentent 48 348 \$ de frais d'agent de transfert et 12 919 \$ de frais de dépôt. Les frais d'agent de transfert comprennent des frais d'ouverture de compte ainsi que des frais d'émission d'actions totalisant 30 559 \$, des frais d'assemblée annuelle de 9 735 \$ et d'autres frais courants s'élevant à 8 054 \$.

Juridiques – 31 décembre 2013 – 58 974 \$ (31 décembre 2012 – 1 360 \$)

- En 2013, les dépenses légales s'élevaient à 58 974 \$ comparativement à 1 360 \$ pour la période correspondante en 2012. En 2012, la Corporation était inactive. Les frais de 2013 comprennent les dépenses finales de 50 964 \$ visant à garantir l'inscription de la Corporation à la Bourse de croissance TSX, de même que 6 920 \$ pour la tenue de l'assemblée annuelle de la Corporation et 1 090 \$ pour d'autres questions touchant les affaires de la Corporation.

Audit et comptabilité – 31 décembre 2013 – 27 720 \$ (31 décembre 2012 – 42 000 \$)

- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les frais d'audit et de comptabilité totalisaient 27 720 \$ comparativement à 42 000 \$ pour la période correspondante en 2012. Les frais d'audit et de comptabilité de 2012 comprenaient l'audit des états financiers pour 2011 et 2010, audit qui était requis pour le Plan d'arrangement et la demande d'inscription à la Bourse de croissance TSX.

Services de gestion – 31 décembre 2013 – 342 716 \$ (31 décembre 2012 – Néant)

- Le 29 décembre 2012, MIC a conclu une Convention de services de gestion avec Globex en vertu de laquelle la Corporation pourra recevoir des services de gestion incluant du soutien administratif et du soutien en matière de conformité, de secrétariat d'affaires et de gestion des risques, ainsi que des services consultatifs au cours de l'année 2013.

- Les frais de services de gestion de 342 716 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (31 décembre 2012 – Néant) représentent l'estimation de Globex pour les frais spécifiques liés à l'exécution de ces services, plus une majoration en conformité avec la convention de services de gestion. Les services ont été fournis par la haute direction de Globex et comprennent des frais pour l'utilisation des installations et des infrastructures technologiques de Globex. Les coûts seront probablement moins importants pour les périodes futures en fonction des niveaux d'activités et des processus qui ont été développés au cours du présent exercice.

Autres frais professionnels – 31 décembre 2013 – Néant (31 décembre 2012 – 8 561 \$)

- Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Corporation n'a pas encouru d'autres frais professionnels tandis qu'en 2012, la Corporation avait encouru 8 561 \$ de frais de consultation géologique en lien avec la mise en place de la Corporation et la demande d'inscription à la Bourse de croissance TSX.

Rémunération à base d'actions – 31 décembre 2013 – 66 841 \$ (31 décembre 2012 – Néant)

- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les dépenses liées à la rémunération à base d'actions totalisaient 66 841 \$ (2012 – Néant), ce qui représente la juste valeur de 0,092 \$ par action pour les 725 000 options émises aux administrateurs et employés de la Corporation le 9 août 2013.

Dévaluation des propriétés minières et frais d'exploration reportés – 31 décembre 2013 – 2 986 631 \$ (31 décembre 2012 – Néant)

- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Corporation a comptabilisé une provision pour dévaluation de 2 986 631 \$ dont 2 900 000 \$ contre ses propriétés minières et 86 631 \$ pour la radiation de frais généraux d'exploration. La provision de 2 900 000 \$ représente l'estimation de la direction relativement à la diminution de la valeur comptable des propriétés aux regards des récentes fluctuations survenues dans les cours de l'or et du cuivre, des défis auxquels font face les sociétés juniors d'exploration pour l'obtention de financement, des indices sectoriels de prix pour des propriétés aux caractéristiques similaires, ainsi que des plans d'exploration à court terme de MIC. La radiation de 86 631 \$ de frais d'exploration reportés représente les frais généraux d'exploration qui ont été passés en charges conformément à la politique comptable pour les activités d'exploration de la Corporation.
- Ces provisions sont révisées périodiquement et peuvent être réversibles lorsqu'un changement de circonstances le justifie.

Autres revenus – 31 décembre 2013 – 170 164 \$ (31 décembre 2012 – Néant)

- En vertu de la distribution à recevoir, MIC est en droit de recevoir 4 860 000 actions de Mag Copper Limited. Au cours de 2013, la juste valeur de ces actions a augmenté de 170 107 \$. En outre, la Corporation a enregistré des revenus d'intérêts de 57 \$. La Corporation n'avait pas de placement en 2012 et n'a donc enregistré aucun revenu.

Impôts et impôts miniers – 31 décembre 2013 – 53 779 \$ (31 décembre 2012 – Néant)

- Au cours de 2013, une provision pour impôts différés de 53 779 \$ (31 décembre 2012 – Néant) a été comptabilisée. La provision concerne les dépenses d'exploration admissibles au Canada auxquelles la Corporation a renoncé au bénéfice de ses souscripteurs.

SITUATION FINANCIÈRE – 31 décembre 2013

Actifs totaux

Au 31 décembre 2013, les actifs totaux s'élevaient à 5 698 372 \$, ce qui représente une diminution de 3 840 391 \$ comparativement aux actifs totaux de 9 538 763 \$ au 31 décembre 2012. Cet écart reflète principalement les effets de la perte enregistrée au cours de cette période.

Passifs

Au 31 décembre 2013, MIC avait des passifs courants de 56 488 \$ (31 décembre 2012 – 538 093 \$). La diminution est principalement le résultat du règlement d'un passif de 484 204 \$ à Globex au 31 décembre 2012.

Les autres passifs de 327 184 \$, lesquels représentent l'excédent des fonds sur la juste valeur des actions accréditives émises le 31 décembre 2012, ont été entièrement acquittés au 31 décembre 2013 puisque les dépenses d'exploration admissibles ont été effectuées.

Passif d'impôts différés

Le passif d'impôts différés a été comptabilisé à 380 963 \$ comparativement à une somme nulle au 31 décembre 2012. Ce passif représente la meilleure estimation de la direction quant aux taux d'imposition futurs à payer si des revenus sont gagnés, en fonction de la loi pratiquement en vigueur ainsi que des plans opérationnels et des stratégies fiscales actuelles.

Les composantes de ce passif sont présentées à la note 13 afférente aux états financiers audités. Ce passif représente les frais d'exploration admissibles au Canada, auxquels la Corporation a renoncé en faveur des actionnaires aux termes de conventions d'actions accréditives, ce qui fait en sorte qu'elle ne peut servir à réduire le revenu imposable.

Capitaux propres

Les capitaux propres de la Corporation, qui se composent d'actions ordinaires, de réserves et d'un déficit, totalisaient 5 260 921 \$ au 31 décembre 2013 (31 décembre 2012 – 8 673 486 \$). La diminution reflète principalement la perte de 3 479 406 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2013, la Corporation avait 32 477 248 actions ordinaires en circulation, ce qui demeure inchangé par rapport au 31 décembre 2012.

Bons de souscription

Au 31 décembre 2013, il n'y avait aucun bon de souscription en circulation comparativement à 2 290 615 bons de souscription en circulation au 31 décembre 2012. Les bons de souscription ont été émis dans le cadre du placement privé du 31 décembre 2012, à un prix de conversion de 0,80 \$ par action et ils sont arrivés à échéance le 31 décembre 2013.

Liquidités, fonds de roulement et flux de trésorerie

Au 31 décembre 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les liquidités réservées pour l'exploration de la Corporation totalisaient 170 798 \$ (31 décembre 2012 – 2 532 054 \$).

Au 31 décembre 2013, la Corporation détenait un fonds de roulement (c'est-à-dire les actifs courants moins les passifs courants) de 412 410 \$ (31 décembre 2012 – 2 571 495 \$).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, 542 262 \$ (31 décembre 2012 – 63 907 \$) ont été encourus pour les activités d'exploitation et 32 064 \$ ont été comptabilisés dans la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (31 décembre 2012 – rentrées de 535 912 \$). Au cours de l'exercice, 352 645 \$ (31 décembre 2012 – Néant) ont été investis pour l'acquisition de propriétés minières et 1 434 285 \$ (31 décembre 2012 – Néant) ont été investis dans des frais d'exploration reportés.

Ces activités d'exploitation et d'investissement ont entraîné une diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 2 361 256 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 comparativement à une augmentation nette de 2 532 044 \$ pour la période correspondante en 2012.

MIC n'a pas de dette à long terme ni d'engagements contractuels similaires.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques du capital

La Corporation gère ses actions ordinaires, options d'achat d'actions, bons de souscription et son déficit en tant que capital. Ses principales sources de fonds proviennent des émissions d'actions ordinaires. Les objectifs de la Corporation en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Corporation à poursuivre son objectif d'évaluer, poursuivre la mise en valeur et d'acquérir des propriétés additionnelles ou d'actifs financiers.

La Corporation gère la structure de son capital et la modifie en tenant compte de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou de modifier sa structure du capital, MIC pourrait émettre de nouvelles actions. Dans le but de maximiser les efforts continus d'exploration, MIC ne paie pas des dividendes.

En matière de placement, la Corporation a pour politique d'investir ses liquidités dans des placements à court terme à faible risque portant intérêts, qui sont très liquides et qu'elle choisit en fonction du calendrier de dépenses prévues.

Objectifs de gestion des risques financiers

Les instruments financiers de la Corporation sont exposés à certains risques financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

(a) Risque de crédit

La Corporation disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de trésorerie réservée pour l'exploration totalisant 170 798 \$ au 31 décembre 2013 (2 532 054 \$ au 31 décembre 2012). Ces fonds sont soumis à une combinaison de la garantie maximale de 100 000 \$ par établissement individuel tel que prévu par la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »), une société d'État fédérale.

La Corporation ne croit pas être exposée à une concentration importante de risque de crédit. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans de grandes institutions financières.

L'exposition maximale au risque de crédit s'établit comme suit :

	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	170 798	\$	1 114 255	\$
Trésorerie réservée à l'exploration	-		1 417 799	
Taxes à recevoir ⁽¹⁾	45 683		1 625	
Distribution à recevoir	243 010		575 909	
	459 491	\$	3 109 588	\$

1) Taxes à recevoir de 45 683 \$ (2012 – 1 625 \$) ne sont pas assujetties à un risque de crédit.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Corporation ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières au moment où celles-ci deviennent exigibles. La Corporation gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. La Corporation finance ses activités d'exploration et d'exploitation minière au moyen d'actions accréditatives, de ses flux de trésorerie d'exploitation et de ses réserves de liquidités.

Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Corporation ainsi que toutes les opérations importantes menées hors du cours normal des affaires.

(c) Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché sur le résultat de la Corporation. La Corporation surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

La Corporation détient des placements qui ont été transférés par Globex en vertu du Plan d'arrangement. Selon le solde de 243 010 \$ au 31 décembre 2013, une augmentation ou une diminution de 10 % aurait un effet de 24 301 \$.

(d) Évaluations à la juste valeur comptabilisées dans l'état de la situation financière

Le tableau suivant fait l'analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquentement à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3, selon le degré dans lequel la juste valeur est observable.

- Niveau 1 – évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 – évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

- Niveau 3 – évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une part importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données observables (données non observables).

31 décembre 2013	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total des actifs financiers à la juste valeur	
Actifs financiers								
Distribution à recevoir (Placements en actions)	-	\$	243 010	\$	-	\$	243 010	\$
	-	\$	243 010	\$	-	\$	243 010	\$

PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur l'application des méthodes et les valeurs comptables d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents dans les circonstances dont les résultats constituent la base de prise de décisions pour établir la valeur des actifs et passifs qui ne sont pas disponibles selon d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. La révision des estimations comptables est comptabilisée dans les périodes au cours desquelles les estimations sont révisées, si les révisions n'ont d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures, si la révision a une incidence sur les périodes considérées et sur les périodes ultérieures.

Les jugements critiques et estimations posés par la direction sont présentés dans les conventions comptables et/ou par voie de notes aux états financiers. Les éléments qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

(a) Estimation des actifs transférés à la valeur marchande

Afin de déterminer la juste valeur des propriétés minières transférées en vertu du Plan d'arrangement, la direction a embauché un consultant indépendant qui a identifié des transactions comparables survenues au cours des vingt-huit mois précédents, aussi similaires que possible, et couvrant des propriétés situées dans la même zone géographique et possédant un environnement géologique similaire. Les valeurs pour les propriétés Baie Bateman, Lac Berrigan et Berrigan Sud ainsi que la propriété Lac Chibougamau ont été déterminées en fonction des données de la tierce partie indépendante. Les valeurs restantes ont été élaborées par la direction en appliquant une approche cohérente.

Quoique la direction croit que ces estimations sont raisonnables, les résultats futurs peuvent différer.

(b) Valeur marchande des placements

En vertu du Plan d'arrangement, MIC a reçu des actions d'une compagnie d'exploration minière. Au moment de la réception des actions, MIC tente de déterminer la juste valeur sur la base des prix publiés sur un marché actif. Toutefois, compte tenu de la nature stratégique de la transaction ou du volume de transactions sur le marché, le

prix indiqué peut ne pas être représentatif du prix que ces actions pourraient être vendues à un tiers non lié. Ces questions d'évaluation pourraient également avoir une incidence sur la mesure de la juste valeur des actifs financiers à chaque fin de période.

(c) Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées

À la fin de chaque période de présentation, la Corporation juge s'il y a eu une dévaluation de ses propriétés minières et de ses dépenses d'exploration reportées. Si elle détermine qu'il y a eu une dévaluation, elle doit en estimer le montant net recouvrable qui se définit comme étant le montant recouvrable diminué des frais de ventes afférents. En raison de la disponibilité limitée de l'information, la direction doit faire preuve d'un jugement important lorsqu'elle détermine le montant net recouvrable.

(d) Estimation des coûts de la rémunération à base d'actions

L'estimation des coûts de la rémunération à base d'actions nécessite la sélection d'un modèle d'évaluation approprié. Il faut aussi porter une attention particulière aux données requises par le modèle choisi. La Corporation a établi les estimations de la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options octroyées, les taux d'intérêt et le moment de l'exercice de ces options. La Corporation utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur du coût de la rémunération à base d'actions.

(e) Solde d'impôt différé

La Corporation utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le revenu et impôts différés. Selon cette méthode, les impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures. Dans la préparation de ces estimations, la direction se doit d'interpréter les lois pratiquement en vigueur, les conditions économiques et commerciales ainsi que la structure corporative et fiscale prévue afin de déterminer quels pourraient être les impacts sur les revenus imposables des périodes futures.

(f) Estimation de la juste valeur des bons de souscriptions

L'estimation de la juste valeur des bons de souscriptions nécessite la sélection d'un modèle d'évaluation approprié. Il faut aussi porter une attention particulière aux données requises par le modèle choisi. La Corporation a établi les estimations de la volatilité de ses propres actions et des taux d'intérêt. La Corporation utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscriptions.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, la Corporation avait 32 477 248 actions ordinaires en circulation. De plus, au 31 décembre 2013, la Corporation avait 1 810 400 options d'achat d'actions (31 décembre 2012 – 1 137 900) pour un capital-actions totalement dilué de 34 287 648. Au 5 janvier 2014, 25 000 options ont expiré avec pour résultat 1 785 400 options d'achat en circulation au 1^{er} mars 2014, ainsi que 32 477 248 actions ordinaires en circulation pour un capital-actions ordinaire totalement dilué de 34 262 648.

RISQUES ET INCERTITUDES

(a) Risques financiers

Le développement des propriétés de la Corporation dépend de sa capacité à obtenir du financement par l'intermédiaire de placements privés, de financement public ou d'autres moyens. Rien ne garantit que la Corporation réussira à obtenir le financement nécessaire.

La Corporation sera en partie financée par l'émission d'actions accréditives. La direction tentera de s'assurer que les dépenses admissibles soient engagées; toutefois, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par MIC seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada admissibles au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu, et ce, même si MIC prend toutes les mesures nécessaires afin d'atténuer ce risque.

(b) Flux de trésorerie

Les propriétés de la Corporation sont actuellement en cours d'évaluation pour des travaux d'exploration à venir et, par conséquent, la Corporation n'a aucune source de flux de trésorerie d'exploitation. Tout échec dans l'obtention de financement supplémentaire pourrait retarder ou reporter indéfiniment les travaux d'exploration futurs. Rien ne garantit que la Corporation sera en mesure d'obtenir un financement adéquat dans le futur ou que les modalités d'un tel financement seront favorables. Tout échec dans l'obtention d'un tel financement additionnel pourrait retarder ou reporter indéfiniment les travaux d'exploration et de développement de ses projets, voire éventuellement entraîner la perte de ces propriétés. La Corporation aura besoin de nouveaux capitaux afin de continuer à exercer ses activités et poursuivre l'exploration de ses propriétés minières, et rien ne garantit que le capital nécessaire sera disponible en temps utile.

(c) Permis et licences

Les opérations de la Corporation peuvent nécessiter l'obtention de permis et de licences auprès de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir aucune assurance que la Corporation obtiendra tous les permis et licences nécessaires à la poursuite de l'exploration et du développement de ses propriétés.

(d) Réglementation gouvernementale

La majorité des projets d'exploration de la Corporation sont situés au Québec et ont été touchés par les révisions à la Loi sur les mines du Québec. Après plusieurs mois de délibérations et d'incertitude, le gouvernement du Québec a adopté, le 10 décembre 2013, la nouvelle proposition de Loi sur les mines du Québec, le projet de loi 70 (Québec) (« le projet de loi 70 »). Le projet de loi 70 est considéré comme le remplacement de l'actuelle Loi sur les mines, 1987 (Québec) et maintient plusieurs des règles qu'elle contient présentement en matière de droits et de propriété. Il y a, cependant, un certain nombre de modifications importantes proposées dans le projet de loi 70, notamment :

- 1) des changements en ce qui concerne les droits des municipalités et des titulaires des droits de surface de superviser les activités minières;
- 2) une augmentation des obligations financières et des obligations en matière de divulgation pour les titulaires de droits miniers dans le but de créer davantage de responsabilité et de transparence;
- 3) des obligations environnementales et économiques accrues;
- 4) des exigences de consultations accrues avec les Premières Nations;
- 5) une augmentation des pouvoirs du ministre; et

6) un accroissement significatif des coûts.

Il est trop tôt pour connaître précisément les effets de ces modifications. MIC estime toutefois que ces modifications auront une incidence défavorable sur la rentabilité et l'efficacité de ses activités d'exploration et elle continuera de surveiller l'impact général de celles-ci.

(e) Risques environnementaux

Les activités de la Corporation sont et seront assujetties aux règlements environnementaux provinciaux et locaux. Ces règlements prescrivent, entre autres, le maintien de normes de qualité pour l'air et l'eau, de normes d'utilisation des terres, de même que des normes de remise en état des terres et des normes du travail. Ils énoncent également des limites en ce qui a trait à la production, au transport, à l'entreposage et à l'élimination des déchets liquides et solides.

La législation environnementale évolue vers l'adoption et l'application de normes plus strictes, une augmentation des amendes et des pénalités pour non-conformité, des évaluations environnementales plus rigoureuses des projets proposés ainsi qu'une responsabilité accrue pour les compagnies et leurs dirigeants, administrateurs et employés. À l'heure actuelle, il n'y a aucune certitude à l'effet que ces modifications n'affecteront pas les activités de la Corporation. Les coûts à engager afin de se conformer à ces législations devraient augmenter.

Des risques environnementaux peuvent exister sur les propriétés de la Corporation, lesquels ne sont pas, à l'heure actuelle, connus de la direction et qui auraient pu être causés par des propriétaires ou exploitants précédents des propriétés.

(f) Risques d'exploration et de développement

L'exploration et l'exploitation minières comportent un degré de risque élevé. Rien ne garantit que les activités d'exploration minière de la Corporation seront couronnées de succès. Peu de propriétés explorées sont éventuellement des mines en production. En procédant à l'exploration et au développement de ses gisements miniers, la Corporation sera soumise à un ensemble complexe de facteurs économiques et de considérations techniques. Des retards dans l'obtention des approbations gouvernementales, l'incapacité d'obtenir du financement ou d'autres facteurs pourraient entraîner des retards dans l'exploration et le développement des propriétés. Ces retards pourraient affecter la performance financière de la Corporation de manière importante. Des géologies inhabituelles ou imprévues, des pressions géologiques, des pannes de courant, des interruptions de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain, des risques environnementaux, des rejets de produits chimiques toxiques et l'impossibilité d'obtenir de la machinerie, des équipements ou de la main-d'œuvre appropriés ou adéquats sont d'autres risques liés à l'exploitation de mines et à la conduite de programmes d'exploration. La Corporation a une expérience limitée dans le développement et l'exploitation de mines ainsi que dans la construction des installations nécessaires pour amener les mines en production. La Corporation a pu compter et peut continuer à compter sur des consultants et d'autres intervenants pour l'expertise en exploitation minière. Selon le prix des minéraux produits, la Corporation peut déterminer qu'il est impossible de commencer ou de poursuivre la production commerciale.

(g) Droits fonciers

La plupart des droits miniers dont la Corporation est titulaire sont sous la forme de cellules désignées sur carte qui ne sont pas sujettes à controverse quant à leurs limites exactes. Les concessions minières jalonnées dans lesquelles la Corporation détient une participation n'ont pas été prospectées et, par conséquent, l'emplacement précis des limites des claims et la propriété des droits miniers sur certaines bandes de terre comprenant les claims peuvent être mis en doute. D'autres parties peuvent contester le titre des concessions minières jalonnées de la Corporation. Bien que la Corporation ait étudié avec soin le titre de tous les claims miniers et, qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de toutes les propriétés soient en règle, ceci ne devrait pas être interprété comme une garantie de titre. Les propriétés peuvent être soumises à des conventions antérieures non enregistrées ou à des transferts ou des revendications territoriales et les titres peuvent être affectés par des défauts non détectés. Toutes les cellules et les concessions sont assujetties à des versements de taxes et à la présentation des travaux d'évaluation effectués à raison de deux fois par année.

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

La Corporation est considérée comme partie liée avec Globex puisque la direction (président et chef de la direction, vice-président exécutif et chef des finances) est la même pour les deux entités. De plus, le président et chef de la direction détient un nombre important d'actions des deux entités et peut donc influencer de façon significative les opérations de celles-ci. Actuellement, MIC est dépendante des services de gestion fournis par Globex, tel que décrit ci-dessous.

Services de gestion

Le 29 décembre 2012, MIC a conclu une entente de services de gestion avec Globex pour l'exercice 2013 sous laquelle la Corporation reçoit des services de gestion incluant : administration, conformité, secrétariat corporatif, gestion des risques et services conseils.

Les frais de gestion de 342 716 \$ (2012, - \$) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 représentent l'estimé de Globex des coûts spécifiques des services rendus plus une majoration, tel que stipulé dans l'entente de services de gestion.

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Services de gestion	342 716 \$	- \$

Acquisition de la propriété Berrigan

Le 9 mai 2013, la Corporation a acquis trois blocs majeurs de claims de Globex en considération d'un paiement comptant de 350 000 \$ et d'une royauté de 2 %. Les blocs de claims sont situés dans le camp minier de Chibougamau ((a) gisement Grandroy et (b) dépôt Berrigan). Les claims ont été acquis par Globex une fois le Plan d'arrangement terminé et par conséquent n'avaient pas été inclus dans celui-ci. Ces propriétés ont été acquises à la juste valeur basée sur des propriétés de taille similaire au stade d'exploration et ont donc été réalisées à des conditions équivalentes à celles qui prévaudraient dans des conditions de pleine concurrence. La transaction a été approuvée par les administrateurs indépendants de MIC.

Rémunération des dirigeants

Aucun membre de la direction n'a reçu de rémunération ou autres avantages durant l'exercice terminé le 31 décembre 2013, à l'exception de 100 000 options d'achat d'actions émises au chef des finances, le 9 août 2013, tel que décrit à la note 18. La juste valeur des options lors de l'émission était de 9 000 \$.

Sommes dues à Entreprises minières Globex inc.

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
	- \$	484 204 \$

Afin de mettre en place le Plan d'arrangement, restructurer les capitaux de la Corporation afin d'obtenir l'inscription à la Bourse TSVX et compléter un placement privé, Globex a payé au nom de MIC divers frais légaux, d'audit et de comptabilité ainsi que des frais de conseils fiscaux et droits d'inscription à la Bourse. Globex a été remboursée pour ces frais en 2013.

PERSPECTIVES

Comme nous l'avons précédemment souligné dans le présent rapport, les activités d'exploration ont été très fructueuses en 2013 et la Corporation a satisfait à toutes ses exigences d'évaluation pour 2014 et 2015.

En ce qui concerne 2014, la Corporation a développé une gamme de stratégies et d'options pour l'exploration, qui pourront varier entre l'un ou l'autre des scénarios suivants : (a) des travaux limités sans forage; (b) des forages limités; et (c) une gamme de travaux, y compris un certain nombre de forages sur l'ensemble des propriétés. Le programme de travaux le plus complet ne pourra être entrepris qu'à condition de parvenir à réaliser un financement à un prix raisonnable. Ces options reflètent les incertitudes économiques ainsi que les défis que présentent le marché actuel, lesquels peuvent entraver la vitesse à laquelle ces plans seront mis en œuvre. Outre la réalisation de travaux d'exploration sur ces propriétés, la Corporation a également envisagé la possibilité d'octroyer une option sur certaines de ces propriétés à une tierce partie.

Malgré les défis actuels, MIC estime être positionnée de manière à poursuivre l'exploration et le développement des propriétés du camp minier de Chibougamau puisqu'elle détient une combinaison d'actifs de première classe, de même que les ressources humaines et les ressources d'entreprise nécessaires.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers comparatifs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 et l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Des informations complémentaires sur la Corporation, y compris sa notice annuelle, sont également disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. En outre, la Corporation affiche en temps utile tous les documents à destination du public, y compris son rapport de gestion, sur son site Web, au www.chibougamaumines.com.

Si vous souhaitez obtenir, sans frais, un exemplaire du rapport de gestion de 2012, vous pouvez en faire la demande à l'adresse suivante :

MINES INDÉPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.
86, 14e Rue, Rouyn-Noranda, Québec J9X 2J1
Téléphone : 819.797.5242 Télécopie : 819.797.1470
Courriel : info@chibougamaumines.com

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers et autres informations financières contenues dans le présent rapport de gestion relèvent de la responsabilité de la direction de MIC et ont été approuvés par le conseil d'administration le 1^{er} mars 2014.

Responsabilité des états financiers

La direction de la Corporation est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des renseignements contenus dans le rapport annuel. Les états financiers ci-joints de Mines indépendantes Chibougamau inc. ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Corporation. L'information financière qui figure dans d'autres sections du présent rapport est conforme aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière et, le cas échéant, reflètent les meilleures estimations et jugements de la direction basés sur l'information actuellement disponible.

Mines indépendantes Chibougamau inc. maintient des systèmes adéquats relativement à la comptabilité et aux contrôles administratifs afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, ont été nommés par les actionnaires pour effectuer un audit indépendant des états financiers de la Corporation. Leur rapport décrit la nature de leur audit et exprime leur opinion sur les états financiers de la Corporation.

Le conseil d'administration de la Corporation a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses obligations en ce qui a trait à la présentation de l'information financière. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche au moyen de son comité d'audit qui se compose uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit est également responsable de faire des recommandations au sujet de la nomination, de la rémunération et des termes de la mission de l'auditeur de la Corporation. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction, ainsi que l'auditeur indépendant, afin de discuter des contrôles internes, des questions d'audit et de présentation de l'information financière, et de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions. Le comité d'audit examine également les états financiers, le rapport de gestion, le rapport de l'auditeur indépendant ainsi que les honoraires et les frais relatifs aux services d'audit et étudie la nomination de l'auditeur indépendant ou le renouvellement de leur mandat. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeur indépendant, a librement et pleinement accès au comité d'audit. Le comité d'audit communique ses résultats au conseil d'administration pour son appréciation lors de l'approbation de la publication des états financiers aux actionnaires.

« Jack Stoch »

Jack Stoch

Président et chef de la direction

« James Wilson »

James Wilson

Chef des finances, trésorier et secrétaire général

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de
Mines indépendantes Chibougamau inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Mines indépendante Chibougamau inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 et les états de la perte nette et de la perte globale, les états de la variation des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Mines indépendantes Chibougamau inc. au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

 Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.¹

Le 1er mars 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

MINES INDÉPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.
États de la perte nette et de la perte globale
(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Activités poursuivies			
Dépenses			
Administration	20	51 642 \$	11 986 \$
Frais d'agent de transfert et de dépôt		61 267	-
Légales		58 974	1 360
Audit et comptabilité		27 720	42 000
Services de gestion	14	342 716	-
Autre professionnel		-	8 561
Rémunération à base d'actions		66 841	-
Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées	9, 10	2 986 631	-
		3 595 791	63 907
Perte opérationnelle		(3 595 791)	(63 907)
Autres revenus			
Revenu d'intérêts		57	-
Augmentation de la juste valeur des actifs financiers		170 107	-
		170 164	-
Perte avant impôts		(3 425 627)	(63 907)
Impôts et impôts miniers			
Différés	13	53 779	-
Impôts et impôts miniers		53 779	-
Perte nette et perte globale pour l'exercice		(3 479 406) \$	(63 907) \$
Perte par action			
De base et diluée	15	(0.11) \$	(0.71) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		32 477 248	89 465
Nombres d'actions en circulation à la fin de l'exercice		32 477 248	32 477 248

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MINES INDÉPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.

Tableaux des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Activités opérationnelles			
Perte nette et perte globale pour l'exercice		(3 479 406) \$	(63 907) \$
Ajustements pour :			
Rémunération à base d'actions		66 841	-
Augmentation de la juste valeur des actifs financiers		(170 107)	-
Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées	9, 10	2 986 631	-
Impôts différés		53 779	-
		(542 262)	(63 907)
Variations des éléments hors-caisse du fonds de roulement	16	(32 064)	535 912
		(574 326)	472 005
Activités de financement			
Produit des placements privés		-	2 617 799
Frais d'émission d'actions et coûts de réorganisation		-	(557 760)
		-	2 060 039
Activités d'investissement			
Acquisition de propriétés minières	9	(352 645)	-
Dépenses d'exploration reportées	10	(1 434 285)	-
		(1 786 930)	-
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(2 361 256)	2 532 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		2 532 054	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		170 798 \$	2 532 054 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		170 798 \$	1 114 255 \$
Trésorerie réservée pour l'exploration		-	1 417 799
		170 798 \$	2 532 054 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MINES INDÉPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.

États de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Actifs			
Courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	170 798 \$	1 114 255 \$
Trésorerie réservée pour l'exploration	7	-	1 417 799
Taxes à recevoir		45 683	1 625
Distribution à recevoir	8	243 010	575 909
Frais payés d'avance		9 407	-
		468 898	3 109 588
Propriétés minières	9	3 881 820	6 429 175
Dépenses d'exploration reportées	10	1 347 654	-
		5 698 372 \$	9 538 763 \$
Passifs			
Courants			
Créditeurs et charges à payer	11	56 488 \$	53 889 \$
Sommes dues à Entreprises minières Globex inc.	14	-	484 204
		56 488	538 093
Autres passifs	12	-	327 184
Passifs d'impôts différés	13	380 963	-
Capitaux propres			
Actions ordinaires	17	8 554 690	8 554 690
Bons de souscription	17	-	183 249
Déficit		(3 543 859)	(64 453)
Réserves - règlement en instrument de capitaux propres		250 090	-
		5 260 921	8 673 486
		5 698 372 \$	9 538 763 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

"Jack Stoch"

Jack Stoch, administrateur

"Dianne Stoch"

Dianne Stoch, administratrice

MINES INDÉPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.
États de la variation des capitaux propres
(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Actions ordinaires			
Solde au début de l'exercice		8 554 690 \$	10 \$
Actions annulées		-	(10)
Juste valeur des actions émises par placements privés		-	2 290 615
Actions émises pour les actions papillons de Globex		-	7 005 084
Juste valeur des bons de souscription		-	(183 249)
Frais d'émission d'actions et coûts de réorganisation		-	(557 760)
Solde à la fin de l'exercice		8 554 690 \$	8 554 690 \$
Bons de souscription			
Solde au début de l'exercice		183 249 \$	- \$
Émis par placements privés		-	183 249
Bons de souscription échus	17	(183 249)	-
Solde à la fin de l'exercice		- \$	183 249 \$
Réserves - règlement en instrument de capitaux propres			
Solde au début de l'exercice		- \$	- \$
Rémunération à base d'actions		66 841	-
Bons de souscription échus		183 249	-
Solde à la fin de l'exercice		250 090 \$	- \$
Déficit			
Solde au début de l'exercice		(64 453) \$	(546) \$
Perte pour l'exercice		(3 479 406)	(63 907)
Solde à la fin de l'exercice		(3 543 859) \$	(64 453) \$
Total des capitaux propres		5 260 921 \$	8 673 486 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

1. Description générale de la Corporation

Mines indépendantes Chibougamau inc. (la « Corporation », « MIC ») a été incorporée le 13 décembre 2010, en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par action, en tant que filiale détenue à part entière par Entreprises minières Globex inc. (« Globex ») afin de permettre l'acquisition et le développement de toutes les activités d'exploration entreprises par Globex dans le secteur minier de Chibougamau au Québec.

Le 10 septembre 2012, Globex et MIC ont conclu un arrangement entraînant une réorganisation du capital de la Corporation et le transfert de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de certains placements détenus par Globex ainsi que le transfert de dix propriétés de Globex vers MIC, lesquelles sont assujetties à une « redevance brute de métaux » de 3 % en faveur de Globex.

Le 29 décembre 2012, (la date de prise d'effet), Globex a terminé la réorganisation selon un Plan d'arrangement établi en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, ce qui a entraîné le transfert de liquidités s'élevant à 503 006 \$, de placements d'une valeur marchande de 72 903 \$ et de dix propriétés minières d'une valeur marchande de 6 429 175 \$ à MIC.

En vertu de l'arrangement, chaque actionnaire de Globex inscrit à la date de prise d'effet était en droit de recevoir une nouvelle action ordinaire de Globex et une action ordinaire de MIC, ce qui a entraîné l'émission de 27 896 018 actions ordinaires de MIC. Les actions de MIC ont commencé à être transigées à la Bourse de croissance TSX le 25 janvier 2013, sous le symbole CBG.

MIC est une corporation d'exploration et de mise en valeur de ressources naturelles, située à Chibougamau, Québec. Elle détient dix propriétés d'exploration transférées par Globex le 29 décembre 2012. Elle met l'accent sur la relance de la production dans le camp minier cuivre-aurifère de Chibougamau. Elle a établi des objectifs à court terme consistant à définir des ressources et des réserves conformes à la NC 43-101 sur certaines propriétés ciblées, en commençant par la Mine Berrigan d'Au, d'Ag et de Zn, en faisant progresser des zones cibles de haute qualité pour le forage.

Son siège social et ses principales activités d'affaires sont situés au 86, 14^e Rue, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 2J1.

2. Mode de présentation

a) État de conformité

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'é émises par le « International Accounting Standards Board » (« IASB »).

b) Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés sur la base de continuité de l'exploitation et en appliquant le principe du coût historique, tel que modifié par la réévaluation des actifs et passifs financiers à la juste valeur dans l'état de la perte nette. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

2. Mode de présentation (suite)

b) Mode de présentation (suite)

La préparation des états financiers, conformément aux IFRS, nécessite l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application des méthodes comptables de la Corporation. Les endroits impliquant un degré plus élevé de jugement ou de complexité, ou les endroits dans lesquels des hypothèses et estimations ont un impact important sur les états financiers, sont présentés à la note 5.

Depuis son incorporation, la Corporation a accumulé un déficit de 3 543 859 \$ et au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Corporation a enregistré une perte nette de 3 479 406 \$.

La capacité de la Corporation à poursuivre son exploitation dépend de son habileté à réaliser ses actifs et à obtenir du financement supplémentaire. Même si elle a réussi à le faire dans le passé, il n'y a aucune assurance que la Corporation sera en mesure de le faire dans le futur. Comme il existe un doute sur l'hypothèse de continuité d'exploitation, l'application des IFRS sur une base continue peut être inappropriée.

Toutefois, MIC est dans le stade de développement et est exposée aux risques et défis qui sont propres aux compagnies à ce stade. Rien ne garantit que les projets de MIC soient couronnés de succès. De ce fait, il y a un important doute sur la capacité de MIC à poursuivre son exploitation. La poursuite des activités de la Corporation dépend de son habileté à assurer un financement suffisant, de la découverte de réserves minérales économiquement exploitables, de l'obtention et de la conservation des titres ou de l'intérêt bénéficiaire dans les propriétés minières et de la production économique ou produits futurs provenant de la disposition des intérêts de propriétés minérales. MIC fait les meilleurs efforts pour réaliser les plans mentionnés, par contre, il n'y a aucune assurance que les activités vont générer suffisamment de fonds pour poursuivre les opérations.

c) Approbation des états financiers

Le 1er mars 2014, le conseil d'administration de la Corporation a approuvé ces états financiers annuels pour les exercices se terminant le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012.

3. Nouvelles normes internationales d'information financière et normes révisées

Certaines nouvelles normes, interprétations, amendements et améliorations aux normes existantes ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers.

IFRS 9 - Instruments Financiers. Les amendements à IFRS 9 sont les premiers d'un projet à phases multiples afin de remplacer l'IAS 39 - *Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation*. Il simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les instruments dérivés énoncées dans l'IAS39 - *Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non-dérivé, son classement et son évaluation. La Corporation évalue présentement l'impact que cette nouvelle norme peut avoir sur ses états financiers, donc la Corporation n'a pas adopté cette norme par anticipation. L'application de l'IFRS 9 est effective pour les exercices commençant après le 1er janvier 2015, mais a été reportée à une date indéterminée.

3. Nouvelles normes internationales d'information financière et normes révisées (suite)

En mai 2013, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 21 – *Droits ou taxes* (« IFRIC 21 »), une interprétation de la norme IAS 37 - *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* (« IAS 37 »), sur la comptabilisation des redevances imposées par les gouvernements. IAS 37 établit des critères pour la reconnaissance d'une responsabilité, dont l'un est l'obligation pour l'entité d'avoir une obligation actuelle résultant d'un événement passé (« générateur d'obligation »). IFRIC 21 précise que la créance qui donne lieu à une obligation de payer un prélèvement est l'activité décrite dans la législation pertinente qui déclenche le paiement de la redevance. IFRIC 21 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014. La Corporation évalue actuellement l'incidence que l'interprétation finale devrait avoir sur ses états financiers. Donc, la Corporation n'a pas adopté cette norme par anticipation.

Tel que décrit ci-dessous, certaines normes sont devenues effectives en 2013 :

IFRS 10 - États financiers consolidés. En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10 - *États financiers consolidés* qui remplace les normes de consolidation incluses dans l'IAS 27 - *États financiers consolidés et individuels* et SIC 12 - *Consolidation - Entités ad hoc*. L'IFRS 10 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes le ou après le 1er janvier 2013. Cette norme n'est pas applicable à la Corporation.

IFRS 11 - Partenariats. En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11 – *Partenariats* qui remplace l'IAS 31 – *Participation dans des coentreprises* et SIC 13 - *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. L'IFRS 11 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes le ou après le 1er janvier 2013. Cette norme n'est pas applicable à la Corporation.

IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12 qui expose les exigences concernant les informations à fournir sous IFRS 10 et IFRS 11 et à la même date d'entrée en vigueur que ces normes. Cette norme n'est pas applicable à la Corporation.

IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur – définit la juste valeur, prescrit les exigences d'informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur et fournit un cadre pour évaluation lorsqu'il est requis ou permis selon les normes IFRS. Lorsqu'une technique d'évaluation est utilisée pour évaluer la juste valeur, IFRS requiert que l'utilisation de données observables pertinentes soit maximisée et que l'utilisation de données non observables soit minimisée. La Corporation a appliqué IFRS 13 sur une base prospective débutant le 1er janvier 2013. L'adoption de l'IFRS n'a pas eu d'impact sur les états financiers de la Corporation, mis à part les informations à fournir additionnelles.

4. Sommaire des principales méthodes comptables

(a) Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de MIC.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu.

(c) Trésorerie réservée pour l'exploration

La trésorerie réservée pour l'exploration comprend l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu. Ces liquidités sont affectées aux financements des dépenses prescrites relatives aux ressources.

4. Sommaire des principales méthodes comptables Actifs financiers à la JVBRN (suite)

(d) Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans les catégories déterminées suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN), placements détenus jusqu'à leur échéance, actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances. La classification dépend de la nature et de l'objet des actifs financiers et elle est déterminée au moment de la comptabilisation initiale. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés ou décomptabilisés à la date de transition. Les achats ou les ventes normalisés sont des achats ou des ventes d'actifs financiers qui exigent la livraison d'actifs dans le délai défini par la réglementation ou par une convention sur le marché.

Actifs financiers à la JVBRN

Les actifs financiers sont classés comme des actifs financiers à la JVBRN lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou qu'ils sont désignés comme étant à la JVBRN.

Un actif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu à court terme;
- si, au moment de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés qui sont gérés ensemble par la Corporation et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme;
- s'il est un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné et efficace.

Un actif financier autre qu'un actif détenu à des fins de transaction peut être désigné comme étant à la JVBRN au moment de la comptabilisation initiale :

- si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui autrement surviendrait;
- si l'actif financier fait partie d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux qui est géré et dont la performance est évaluée, d'après la méthode de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion de risques ou d'investissement documentée de la Corporation et les informations sur le groupe sont fournies en interne sur cette base;
- s'il fait partie d'un contrat contenant un ou plusieurs dérivés incorporés, et si IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, permet que l'intégralité du contrat composé (actif ou passif) soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Corporation a désigné tous les actifs financiers à la JVBRN lors de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers inscrits à la JVBRN sont évalués à leur juste valeur et les gains ou pertes résultant de la réévaluation sont comptabilisés au résultat net.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances (y compris les débiteurs et crédits d'impôts) sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés par application du taux d'intérêt effectif, sauf en ce qui concerne les créances à court terme pour lesquelles la comptabilisation des intérêts n'aurait pas d'incidence importante.

4. Sommaire des principales méthodes comptables Actifs financiers à la JVBRN (suite)

(d) Actifs financiers (suite)

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif/passif financier et d'affectation des produits/charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements/décaissements de trésoreries futures sur la durée de vie prévue de l'actif/passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte.

Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs arrivent à expiration ou lorsque les actifs financiers sont transférés et que la Corporation a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers.

Classification des actifs financiers

Le tableau ci-dessous illustre la classification et l'évaluation des actifs financiers selon IAS 39 :

Actifs financiers	Catégorie d'évaluation selon IAS 39
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances
Trésorerie réservée pour l'exploration	Prêts et créances
Taxes à recevoir	Prêts et créances
Distribution à recevoir (placements en actions)	Actifs financiers à la JVBRN

(e) Propriétés minières

Tous les coûts directs liés à l'acquisition de propriétés minières sont capitalisés par propriété à leurs coûts, à la date d'acquisition.

(f) Dépenses d'exploration et d'évaluation reportées

Tous les coûts engagés avant l'obtention des droits juridiques d'entreprendre des activités d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net lorsqu'ils sont encourus. Les coûts d'exploration et d'évaluation découlant de l'acquisition du droit d'exploration sont capitalisés projet par projet, jusqu'à la détermination de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale du projet. Les coûts encourus comprennent les coûts techniques appropriés et les frais d'exploration reportés et sont comptabilisés au coût historique diminué des pertes de valeur comptabilisées. La Corporation classe les actifs d'exploration et d'évaluation en immobilisations corporelles ou incorporelles selon la nature des actifs acquis.

Les frais généraux d'exploration qui ne sont pas liés à des propriétés spécifiques et les frais généraux administratifs d'exploration sont imputés à l'état du résultat net et du résultat global de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Si un projet d'exploration est réussi, alors les dépenses connexes sont transférées en actifs miniers et amorties sur la durée de vie estimée des réserves de minerai sur une base d'unité de production.

4. Sommaire des principales méthodes comptables Actifs financiers à la JVBRN (suite)

(f) Dépenses d'exploration et d'évaluation reportées (suite)

La recouvrabilité des coûts d'exploration et d'évaluation reportés dépend de la découverte de réserves de minerai économiquement exploitables, de la capacité de la Corporation d'obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement des réserves de minerai et de la rentabilité future de la production ou du produit de la cession de celles-ci.

(g) Dépréciation des actifs non financiers

Lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable, l'actif est révisé pour dépréciation. La valeur comptable d'un actif est dévaluée à sa valeur recouvrable estimée (soit le plus élevé de la juste valeur, diminué des coûts de la vente ou la valeur d'utilité) si celle-ci est inférieure à la valeur comptable de l'actif.

Des tests de dépréciation des propriétés minières, des frais d'exploration et d'évaluation reportés sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, mais généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Corporation a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Des reprises de pertes de valeur sont comptabilisées au titre des dépenses d'exploration et d'évaluation lorsque des changements dans les circonstances les justifient.

(h) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Corporation a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision équivaut à la meilleure estimation de la contrepartie qui sera nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. La provision est estimée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière en tenant compte des risques et des incertitudes entourant l'obligation, de sa valeur comptable et de la valeur actuelle de ses flux de trésorerie. Lorsque tout ou partie des avantages économiques nécessaires pour éteindre une provision est censé être recouvré auprès d'un tiers, la créance est reconnue à titre d'actif s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et que le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

4. Sommaire des principales méthodes comptables Actifs financiers à la JVBRN (suite)

(i) Impôts exigibles et différés

Les impôts sont comptabilisés dans l'état du résultat net ou directement dans les capitaux propres, sauf s'ils sont relatifs aux éléments comptabilisés dans le résultat global. (Dans ce cas, les impôts sont comptabilisés dans le résultat global ou dans les capitaux propres.) Les impôts sur le revenu sont comptabilisés en utilisant le taux d'impôt qui serait applicable au revenu annuel imposable.

La dépense d'impôts exigibles sur le revenu est basée sur le revenu imposable de la période. Ce dernier diffère du résultat net (perte nette) de l'état de la perte globale puisqu'il exclut certains éléments des revenus ou dépenses qui sont imposables ou déductibles dans des périodes différentes et certains autres éléments qui sont non imposables ou non déductibles.

Les impôts différés sont comptabilisés, selon la méthode de l'actif et du passif fiscal, sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte fiscale. Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et des lois) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable qu'un revenu imposable pourra permettre d'utiliser les écarts temporaires. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, MIC réévalue les actifs d'impôts différés non comptabilisés. La Corporation comptabilise un actif d'impôts différés qui ne l'avait pas été jusqu'à présent dans la mesure où il est devenu probable qu'un revenu imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la valeur comptable d'un actif d'impôts différés est ajustée dans la mesure où il n'est plus probable qu'un revenu imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser en tout ou en partie cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque ces derniers concernent des impôts sur le revenu prélevés par la même entité imposable fiscale et que MIC a l'intention de régler les passifs et les actifs d'impôts exigibles sur la base de leur montant net.

(j) Rémunération à base d'actions

La Corporation utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions. La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée tout au long de la période d'acquisition des droits avec une augmentation correspondante des réserves. Lors de la levée de l'option, la contrepartie payée par le détenteur de l'option, et le montant initialement attribué aux réserves sont comptabilisés en tant qu'augmentation au capital-actions. La Corporation utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution. Les modèles d'évaluation requièrent l'entrée de données très subjectives telles que la volatilité des prix. Les changements dans ces hypothèses peuvent avoir une importante incidence sur l'estimation de la juste valeur, et par conséquent, ne fournit pas nécessairement une mesure fiable de la juste valeur des options d'achat d'actions de MIC.

4. Sommaire des principales méthodes comptables Actifs financiers à la JVBRN (suite)

(k) Actions accréditives

La Corporation lève des fonds au moyen d'émissions « d'actions accréditives » qui permettent aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux liés aux ressources, auxquels MIC a renoncé conformément à la législation fiscale. La Corporation considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme a) l'émission d'une action ordinaire et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente de la déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur.

Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de déductions fiscales est reportée et présentée dans les autres passifs. Lorsque MIC s'acquitte de son obligation, le passif est réduit et la vente est comptabilisée à l'état du résultat net en réduction de la charge d'impôt différé. De plus, un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale.

(l) Résultat (perte) par action

Le résultat (la perte) de base par action est calculé(e) en divisant le résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions au cours de la période de présentation.

Le résultat (la perte) dilué(e) par action est calculé(e) en ajustant le résultat (perte) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes options d'achat d'actions potentiellement dilutives.

Le calcul du nombre d'actions additionnelles s'effectue en considérant que les options d'achat d'actions potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au prix moyen du marché pendant les périodes de présentation.

(m) Capital-actions

Les actions ordinaires de la Corporation sont classées dans les capitaux propres. Les coûts directement attribuables à l'émission de nouvelles actions sont présentés dans les capitaux propres, nets d'impôt, comme une déduction du produit d'émission.

(n) Bons de souscription

Les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres, puisqu'ils sont des dérivés des capitaux propres de la Corporation, lesquels seront réglés seulement par la Corporation en échangeant un montant fixe de liquidités pour un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de la Corporation.

Lorsque les actions et les bons de souscription sont émis en même temps, les produits, basés sur une estimation de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes, sont attribués, en premier lieu, aux bons de souscription et la valeur résiduelle est attribuée aux actions ordinaires.

Lorsque les bons de souscription sont échus, la valeur attribuée est transférée au compte de Réserves de la Corporation.

5. Principaux jugements et estimations comptables

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur l'application des méthodes et les valeurs comptables d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents dans les circonstances dont les résultats constituent la base de prise de décisions pour établir la valeur des actifs et passifs qui ne sont pas disponibles selon d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. La révision des estimations comptables est comptabilisée dans les périodes au cours desquelles les estimations sont révisées, si les révisions n'ont d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures, si la révision a une incidence sur les périodes considérées et sur les périodes ultérieures.

Les jugements critiques et estimations posés par la direction sont présentés dans les conventions comptables et/ou par voie de notes aux états financiers. Les éléments qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

(a) Estimation des actifs transférés à la valeur marchande

Afin de déterminer la juste valeur des propriétés minières transférées en vertu du Plan d'arrangement, la direction a embauché un consultant indépendant qui a identifié des transactions comparables survenues au cours des vingt-huit mois précédents, aussi similaires que possible, et couvrant des propriétés situées dans la même zone géographique et possédant un environnement géologique similaire. Les valeurs pour les propriétés Baie Bateman, Lac Berrigan et Berrigan Sud ainsi que la propriété Lac Chibougamau ont été déterminées en fonction des données de la tierce partie indépendante. Les valeurs restantes ont été élaborées par la direction en appliquant une approche cohérente.

Quoique la direction croit que ces estimations sont raisonnables, les résultats futurs peuvent différer.

(b) Valeur marchande des placements

En vertu du Plan d'arrangement, MIC a reçu des actions d'une compagnie d'exploration minière. Au moment de la réception des actions, MIC tente de déterminer la juste valeur sur la base des prix publiés sur un marché actif. Toutefois, compte tenu de la nature stratégique de la transaction ou du volume de transactions sur le marché, le prix indiqué peut ne pas être représentatif du prix que ces actions pourraient être vendues à un tiers non lié. Ces questions d'évaluation pourraient également avoir une incidence sur la mesure de la juste valeur des actifs financiers à chaque fin de période.

(c) Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées

À la fin de chaque période de présentation, la Corporation juge s'il y a eu une dévaluation de ses propriétés minières et de ses dépenses d'exploration reportées. Si elle détermine qu'il y a eu une dévaluation, elle doit en estimer le montant net recouvrable qui se définit comme étant le montant recouvrable diminué des frais de ventes afférents. En raison de la disponibilité limitée de l'information, la direction doit faire preuve d'un jugement important lorsqu'elle détermine le montant net recouvrable.

5. Principaux jugements et estimations comptables (suite)

(d) Estimation des coûts de la rémunération à base d'actions

L'estimation des coûts de la rémunération à base d'actions nécessite la sélection d'un modèle d'évaluation approprié. Il faut aussi porter une attention particulière aux données requises par le modèle choisi. La Corporation a établi les estimations de la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options octroyées, les taux d'intérêt et le moment de l'exercice de ces options. La Corporation utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur du coût de la rémunération à base d'actions.

(e) Soldes d'impôt différé

La Corporation utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le revenu et impôts différés. Selon cette méthode, les impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures. Dans la préparation de ces estimations, la direction se doit d'interpréter les lois pratiquement en vigueur, les conditions économiques et commerciales ainsi que la structure corporative et fiscale prévue afin de déterminer quels pourraient être les impacts sur les revenus imposables des périodes futures.

(f) Estimation de la juste valeur des bons de souscriptions

L'estimation de la juste valeur des bons de souscriptions nécessite la sélection d'un modèle d'évaluation approprié. Il faut aussi porter une attention particulière aux données requises par le modèle choisi. La Corporation a établi les estimations de la volatilité de ses propres actions et des taux d'intérêt. La Corporation utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscriptions.

6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
	170 798 \$	1 114 255 \$

7. Trésorerie réservée pour l'exploration

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
	- \$	1 417 799 \$

La Corporation obtient des fonds pour faire de l'exploration en vertu d'une convention de souscription d'actions accréditives, lesquels ne sont pas disponibles pour les opérations courantes et par conséquent, sont présentés en tant que trésorerie réservée pour l'exploration. Si la Corporation n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Corporation n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

8. Distribution à recevoir

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	503 006 \$
Placements	243 010	72 903
	243 010 \$	575 909 \$

Au 31 décembre 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie représentaient les montants à recevoir selon le Plan d'arrangement, tel que décrit à la note 1.

En vertu du Plan d'arrangement, Globex a désigné, durant le 1er trimestre de l'exercice 2013, 4 860 200 actions de Mag Copper Limited, d'une valeur marchande de 72 093 \$, à être transférées à MIC. Au 31 décembre 2013, le transfert des droits légaux de détention des actions était en cours et a été complété le 27 janvier 2014. L'augmentation de 170 107 \$ de la juste valeur des actifs financiers a été comptabilisée dans l'état de la perte nette et de la perte globale pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

9. Propriétés minières

	31 décembre 2012	Acquisitions 2013	Recouvrement et dévaluation 2013	31 décembre 2013
Bateman Bay	1 220 000 \$	-	(572 942)\$	647 058 \$
Berrigan Sud et Mine Berrigan	1 885 150	82 124	(885 312)	1 081 962
Lac Chibougamau	3 070 000	29 681	(1 441 746)	1 657 935
Copper Cliff	18 375	-	-	18 375
Grandroy	53 250	16 425	-	69 675
Kokko Creek	63 000	1 650	-	64 650
Lac Elaine (Berrigan Ouest)	-	141 377	-	141 377
Lac Antoinette	-	81 297	-	81 297
Mont Sorcier (Sulphur Converting et Magnetite Bay)	52 000	91	-	52 091
Québec Chibougamau Goldfields	63 500	-	-	63 500
Option Virginia	3 900	-	-	3 900
	6 429 175 \$	352 645 \$	(2 900 000)\$	3 881 820 \$

En vertu de l'arrangement, le 29 décembre 2012, les propriétés ont été transférées de Globex à la juste valeur marchande pour un montant total de 6 429 175 \$.

Acquisition de la propriété Berrigan

Le 9 mai 2013, la Corporation a acquis trois blocs majeurs de claims à Globex en considération d'un paiement comptant de 350 000 \$ et d'une royauté de 2 % (voir note 14).

Les blocs de claims sont situés dans le camp minier de Chibougamau ((a) gisement Grandroy et (b) dépôt Berrigan). Les claims ont été acquis par Globex une fois le Plan d'arrangement terminé et par conséquent, n'avaient pas été inclus dans celui-ci. Ces propriétés ont été acquises à la juste valeur basée sur des propriétés de taille similaire et à un stade d'exploration semblable.

Recouvrement et dévaluation

La provision de 2 900 000 \$ représente l'estimation par la direction de la baisse de la valeur comptable des propriétés minières en reflétant les récents changements dans les prix de l'or et du cuivre, les problèmes de financement pour les petites sociétés d'exploration, les prix de référence externes pour des propriétés avec caractéristiques similaires, ainsi que les plans d'exploration à court terme de MIC.

10. Dépenses d'exploration reportées

	31 décembre 2012	Acquisitions 2013	Recouvrement et dévaluation 2013	31 décembre 2013
Bateman Bay	- \$	256 042 \$	- \$	256 042 \$
Berrigan Sud et Mine Berrigan	-	329 948	-	329 948
Lac Chibougamau	-	270 910	-	270 910
Copper Cliff	-	25 211	-	25 211
Grandroy	-	67 340	-	67 340
Kokko Creek	-	86 677	-	86 677
Lac Élane (Berrigan Ouest)	-	119 522	-	119 522
Mont Sorcier (Sulphur Converting et Magnetite Bay)	-	190 931	-	190 931
Québec Chibougamau Goldfields	-	800	-	800
Lac Buckell	-	111	-	111
Lac Simon	-	162	-	162
Autre	-	86 631	(86 631)	-
	- \$	1 434 285 \$	(86 631)\$	1 347 654 \$

La dévaluation de 86 631 \$ représente les frais généraux d'exploration qui ont été passés en charges conformément à la politique comptable de la Corporation.

Dépenses d'exploration reportées par type de dépenses

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$
Dépenses d'exploration courantes		
Jalonnement de claims	3 250	-
Consultant	101 955	-
Carothèque et entreposage	15 220	-
Forage	384 649	-
Location d'équipement	18 776	-
Géophysique	356 729	-
Analyse de laboratoire et échantillonnage	87 539	-
Main-d'œuvre	94 502	-
Coupe de ligne	58 001	-
Droit sur titres miniers et permis	5 965	-
Permis forestier	2 726	-
Prospection et sondage	8 652	-
Rapports, cartes et fournitures	52 220	-
Transport et accès au chemin	7 497	-
Total des dépenses d'exploration courantes	1 434 285	-
Provisions pour dévaluation	(86 631)	-
Solde à la fin de l'exercice	1 347 654 \$	- \$

11. Crédoiteurs et charges à payer

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Comptes fournisseur et charges à payer	56 488 \$	53 889 \$

12. Autres passifs

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Solde au début de l'exercice	327 184 \$	- \$
Additions au cours de l'exercice ⁽¹⁾	-	327 184
Réduction liée à l'engagement de dépenses d'exploration admissibles	(327 184)	-
Solde à la fin de l'exercice	- \$	327 184 \$

(1) Le 31 décembre 2012, 2 181 230 actions accréditives ont été émises à un prix de 0,65 \$ par action et 2 400 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,50 \$ par action. Les additions de 327 184 \$ représentent la prime sur les actions accréditives de 0,15 \$ par action.

13. Impôts différés

Impôts sur le revenu (recouvrement)

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Impôts exigibles		
Charges d'impôts exigibles de l'exercice	- \$	- \$
Impôts sur le revenu différés	380 963	-
Recouvrement d'impôts relatifs à la vente d'avantages fiscaux (actions accréditives)	(327 184)	-
	53 779	-
	53 779 \$	- \$

Conciliation de la charge d'impôts

Le rapprochement entre l'impôt sur le revenu, calculé selon les taux d'impôts marginaux combinés du gouvernement fédéral et la province de Québec, et la dépense d'impôts sur le revenu selon les états financiers, est comme suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Perte avant Impôts	(3 425 627)\$	(63 907)\$
Taux d'impôts combinés	26,9 %	26,9 %
Charges d'impôts calculées aux taux combinés	(921 494)	(17 191)
Ajustement pour rémunération à base d'actions	17 980	-
Dévaluation des propriétés minières	780 100	-
Revenus imposables à des taux différents	(22 879)	-
Dépenses d'impôts reportées relatives aux actions accréditives	381 388	-
Provision pour impôts	235 095	(17 191)
Actifs d'impôts non comptabilisés	145 868	17 191
Autres passifs relatifs à l'émission d'actions accréditives	(327 184)	-
Charges d'impôts	53 779 \$	- \$

13. Impôts différés (suite)

Conciliation de la charge d'impôts (suite)

Au 31 décembre 2013, la Corporation a des pertes autres qu'en capital de 829 819 \$ qui peuvent servir à réduire le revenu imposable des exercices ultérieurs. Ces pertes autres qu'en capital viennent à échéance comme suit :

2031	546 \$
2032	175 459
2033	653 814
	829 819 \$

	31 décembre 2012	Comptabilisé au résultat ou perte	Autre	31 décembre 2013
Différences temporaires				
Actifs d'impôts différés				
Pertes autres qu'en capital reportées	47 345 \$	175 876 \$	- \$	223 221 \$
Frais d'émission d'actions	120 030	(30 008)	-	90 022
	167 375	145 868	-	313 243
Moins provision pour moins- value	(167 375)	(145 868)	-	(313 243)
Actifs d'impôts différés	-	-	-	-
Actifs financiers à la JVBRN	-	22 879	-	22 879
Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées	-	358 084	-	358 084
Passifs d'impôts différés	- \$	380 963 \$	- \$	380 963 \$

	1er janvier 2012	Comptabilisé au résultat ou perte	Autre	31 décembre 2012
Différences temporaires				
Actifs d'impôts différés				
Pertes autres qu'en capital reportées	30 154 \$	17 191 \$	- \$	47 345 \$
Frais d'émission d'actions	-	120 030	-	120 030
Actifs financiers à la JVBRN	-	-	-	-
	30 154	137 221	-	167 375
Moins provision pour moins- value	(30 154)	(137 221)	-	(167 375)
Actifs d'impôts différés	-	-	-	-
Passifs d'impôts différés				
Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées	-	-	-	-
Passifs d'impôts différés	- \$	- \$	- \$	- \$

14. Parties liées

La Corporation est considérée comme partie liée avec Globex puisque la direction (président et chef de la direction, vice-président exécutif et chef des finances) est la même pour les deux entités. De plus, le président et chef de la direction détient un nombre important d'actions des deux entités et peut donc influencer de façon significative les opérations de celles-ci. Actuellement, MIC est dépendante des services de gestion fournis par Globex, tel que décrit ci-dessous.

Services de gestion

Le 29 décembre 2012, MIC a conclu une entente de services de gestion avec Globex pour l'exercice 2013 sous laquelle la Corporation reçoit des services de gestion incluant : administration, conformité, secrétariat corporatif, gestion des risques et services conseils.

Les frais de gestion de 342 716 \$ (2012, - \$) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 représentent l'estimé de Globex des coûts spécifiques des services rendus plus une majoration, tel que stipulé dans l'entente de services de gestion.

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Services de gestion	342 716 \$	- \$

Acquisition de la propriété Berrigan

Le 9 mai 2013, la Corporation a acquis trois blocs majeurs de claims de Globex en considération d'un paiement comptant de 350 000 \$ et d'une royauté de 2 %. Les blocs de claims sont situés dans le camp minier de Chibougamau ((a) gisement Grandroy et (b) dépôt Berrigan). Les claims ont été acquis par Globex une fois le Plan d'arrangement terminé et par conséquent n'avaient pas été inclus dans celui-ci. Ces propriétés ont été acquises à la juste valeur basée sur des propriétés de taille similaire au stade d'exploration et ont donc été réalisées à des conditions équivalentes à celles qui prévaudraient dans des conditions de pleine concurrence. La transaction a été approuvée par les administrateurs indépendants de MIC.

Rémunération des dirigeants

Aucun membre de la direction n'a reçu de rémunération ou autres avantages durant l'exercice terminé le 31 décembre 2013, à l'exception de 100 000 options d'achat d'actions émises au chef des finances, le 9 août 2013, tel que décrit à la note 18. La juste valeur des options lors de l'émission était de 9 000 \$.

Sommes dues à Entreprises minières Globex inc.

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
	- \$	484 204 \$

Afin de mettre en place le Plan d'arrangement, restructurer les capitaux de la Corporation afin d'obtenir l'inscription à la Bourse TSVX et compléter un placement privé, Globex a payé au nom de MIC divers frais légaux, d'audit et de comptabilité ainsi que des frais de conseils fiscaux et droits d'inscription à la Bourse. Globex a été remboursée pour ces frais en 2013.

15. Perte par action

La perte par action ordinaire est calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La perte diluée par action ordinaire est calculée en divisant la perte nette applicable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, plus l'effet dilutif des équivalents d'actions ordinaires tels que les options d'achat d'actions. La perte nette diluée par action est calculée en utilisant la méthode du rachat. Selon cette méthode, l'exercice des options est présumé avoir lieu au début de la période. De plus, les produits présumés ainsi que le coût de la rémunération présumé sont considérés comme ayant été perçus lors de l'émission d'actions ordinaires de la Corporation au cours moyen du marché des actions ordinaires pendant la période.

Perte nette de base et diluée par action

Le tableau suivant présente le calcul de la perte nette de base et diluée par action :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Numérateur		
Perte pour l'exercice	(3 479 406)\$	(63 907)\$
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et dilué ⁽¹⁾	32 477 248	89 465
Perte par action		
De base et diluée	(0,11)\$	(0,71)\$

(1) Les options d'achat d'actions ne sont pas incluses dans la perte diluée par action car elles auraient un effet antidilutif sur la perte par action.

16. Renseignements complémentaires aux flux de trésorerie

Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Taxes à recevoir	(44 058)\$	(1 625)\$
Distribution à recevoir	503 006	-
Frais payés d'avance	(9 407)	-
Créditeurs et charges à payer	2 599	53 889
Somme due à Entreprises minières Globex inc.	(484 204)	483 648
	(32 064)\$	535 912 \$

Activités d'investissement et de financement hors-caisse

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Juste valeur des bons de souscriptions émis	- \$	183 249 \$

Voir la note 17, Transaction du Plan d'arrangement, transfert d'actifs et restructuration du capital pour plus de détails concernant les opérations autres qu'en espèces, notamment :

- l'émission d'actions de rachat de MIC;
- la conversion d'actions de rachat de MIC en billets de rachat de MIC;
- émission des actions « papillons » de Globex;
- rachat des actions « papillons » de Globex en billets de rachat de Globex;
- la compensation du billet de rachat de MIC et du billet de rachat de Globex.

17. Capital-actions

Autorisé :

La Corporation est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées pouvant être émises en série.

Ordinaires : droit de vote

Privilégiées : pouvant être émises en séries, sans droit de vote, conditions déterminées par le conseil d'administration.

Actions de rachat :

En vertu du Plan d'arrangement, le statut de constitution de MIC a été modifié pour permettre l'émission des actions de rachats, lesquelles sont : (a) rachetables au gré de MIC au montant correspondant à la valeur de rachat des actions de rachats, et (b) rachetables au gré du détenteur à un montant correspondant à la valeur de rachat des actions de rachats de MIC. Les détenteurs des actions de rachats de MIC ne seront pas en droit de recevoir de dividendes et n'ont pas le droit de vote aux réunions du conseil d'administration, autres que celles prévues par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Pour chaque action de rachat devant être rachetée, acquise ou annulée, le montant sera indiqué par un administrateur ou un dirigeant de MIC dans un certificat qui sera fait; (i) à la date de prise d'effet d'émission des actions de rachats de MIC, lequel montant ne sera pas sujet à changement et sera égal à la juste valeur marchande de la contrepartie pour laquelle l'action de rachat est émise.

Transactions du Plan d'arrangement, du transfert d'actifs et de la restructuration du capital

Les actions de rachat de MIC et la valeur de rachat des actions de rachat représentent la juste valeur marchande totale de l'ensemble des actifs transférés par Globex à MIC, conformément à la distribution, moins la juste valeur marchande totale, à la date de prise d'effet, des options d'achat d'actions de MIC, et divisée par le nombre d'actions rachetées de MIC émises en contrepartie. La juste valeur marchande totale des actifs transférés s'élève à 7 005 084 \$ (liquidité de 503 006 \$; placement de 72 903 \$; et propriétés minières de 6 429 175 \$) ou 0,25 \$ par action. Les actifs destinés au transfert ont été transférés vers MIC en échange d'actions de rachat de MIC égales à la valeur marchande des actifs transférés. Les actions de rachat ont ensuite été échangées contre un billet de rachat de MIC de même valeur.

Au 31 décembre 2012, Globex avait 27 896 018 actions ordinaires en circulation et en vertu du Plan d'arrangement, chaque actionnaire de Globex était en droit de recevoir une nouvelle action ordinaire de Globex et une action « papillon » pour chaque action de Globex détenue. Les actionnaires détenant des actions « papillons » de Globex les ont transférées à MIC et ont reçu en contrepartie une action ordinaire de MIC, ce qui a entraîné l'émission de 27 896 018 actions ordinaires de MIC ayant une juste valeur totale de 7 005 084 \$.

Les actions « papillons » de Globex sont devenues des actifs de MIC et ont ensuite été rachetées en échange d'un billet de rachat de Globex de valeur égale.

17. Capital-actions (suite)

Transactions du Plan d'arrangement, du transfert d'actifs et de la réorganisation du capital (suite)

Finalement, les obligations de MIC aux termes du billet de rachat de MIC ont été acquittées par le transfert du billet de rachat de Globex à Globex, et l'acceptation du billet de rachat par Globex de manière à acquitter entièrement les obligations de MIC aux termes du billet de rachat de MIC. De même, Globex s'est acquittée de ses obligations aux termes du billet de rachat de Globex en transférant le billet de rachat de MIC à MIC, suivi de l'acceptation du billet de rachat de MIC par MIC de manière à acquitter entièrement les obligations de Globex aux termes du billet de rachat de Globex.

(a) Émis : actions ordinaires

	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Nombre d'actions	Capital émis	Nombre d'actions	Capital émis
Actions ordinaires entièrement payées				
Solde au début de l'exercice	32 477 248	8 554 690 \$	1 000	10 \$
Annulées ⁽¹⁾	-	-	(1 000)	(10)
Émises pour des actions papillons de Globex	-	-	27 896 018	7 005 084
Placements privés ⁽²⁾	-	-	4 581 230	2 290 615
Juste valeur des bons de souscriptions ⁽³⁾	-	-	-	(183 249)
Frais d'émission d'actions et de restructuration ⁽⁴⁾	-	-	-	(557 760)
Solde à la fin de l'exercice	32 477 248	8 554 690 \$	32 477 248	8 554 690 \$

- (1) Actions annulées le 24 septembre 2012 dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'arrangement.
- (2) Au terme d'un placement privé conclu le 31 décembre 2012, (i) 2 181 230 actions accréditives ont été émises au prix de 0,65 \$ par actions (produit brut de 1 417 799 \$); et (ii) 2 400 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,50 \$ par action (produit brut de 1 200 000 \$). L'excédent de 0,15 \$ par action du produit brut des actions accréditives sur la juste valeur par action totalisant 327 184 \$ a été comptabilisé dans les autres passifs.
- (3) Un demi-bon de souscription a été émis avec chaque action accréditive et ordinaire, lequel a été émis au terme du placement privé (bons de souscription – 2 290 615). Les bons de souscriptions ont été évalués selon le modèle d'évaluation Black-Scholes et la juste valeur a été estimée à 0,08 \$ par bon de souscription, ce qui donne une juste valeur de 183 249 \$ pour les 2 290 615 bons de souscription. Des détails additionnels sur les bons de souscriptions et les estimations de la juste valeur suivent ci-dessous.
- (4) Dans le cadre du placement privé, la Corporation a déboursé des frais d'agence de 70 890 \$, soit 5 % du produit brut des fonds levés au moyen d'actions accréditives, ainsi que des frais juridiques et de conseil de 14 625 \$. La balance de 472 245 \$ représente des frais juridiques et comptables, des frais d'audit et de conseil fiscal, des frais d'envoi postaux pour la convocation à une assemblée des actionnaires, des frais d'agent de transfert, des frais liés à l'obtention d'une expertise (« fairness opinion ») relativement à la transaction concernant la scission partielle d'actifs, ainsi que des droits d'inscription à la Bourse de croissance TSX. Ces coûts marginaux s'ajoutent aux frais de restructuration du capital social de MIC et aux frais d'émission des actions dans le cadre du placement privé et ont donc été déduits du capital social de la Corporation. Aucune taxe n'a été comptabilisée sur les coûts des émissions d'actions.

17. Capital-actions (suite)

(b) Actions de rachat

	31 décembre		31 décembre	
	Nombre d'actions	Capital émis	Nombre d'actions	Capital émis
Émis : actions de rachat				
Solde au début de l'exercice	-	- \$	-	- \$
Émission pour les actifs transférés ⁽¹⁾	-	-	5 000 000	7 005 084
Rachat des actions de rachat et remplacement pour un billet de rachat de MIC	-	-	(5 000 000)	(7 005 084)
Solde à la fin de l'exercice	-	- \$	-	- \$

(1) Les actions de rachats ont été émises pour un montant total de 7 005 084 \$ correspondant à la juste valeur des actifs transférés de Globex (liquidité de 503 006 \$; placements de 72 903 \$; et propriétés minières de 6 429 175 \$). Ces actions ont été rachetées et remplacées par un billet de rachat de MIC de même valeur.

(c) Bons de souscription

	31 décembre		31 décembre	
	Nombre de bons	Juste valeur	Nombre de bons	Juste valeur
Solde au début de l'exercice	2 290 615	183 249 \$	-	- \$
Émis en vertu d'un placement privé ⁽¹⁾	-	-	2 290 615	183 249
Bons de souscription échus – valeur attribuée ⁽¹⁾	2 290 615	183 249	-	-
Solde à la fin de l'exercice	-	- \$	2 290 615	183 249 \$

(1) Dans le cadre d'un placement privé, clôturé le 31 décembre 2012, 2 181 230 unités accréditives ont été émises à un prix de 0,65 \$ l'unité et 2 400 000 unités en espèces ont été émises à un prix de 0,50 \$ l'unité, de ce fait, un total de 4 581 230 actions ordinaires furent émises.

Chaque unité accréditive et chaque unité en espèces se composait de une action ordinaire de MIC et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque unité de bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle de MIC au prix de 0,80 \$ avant le 31 décembre 2013.

La juste valeur des bons de souscription a été évaluée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en utilisant les hypothèses suivantes :

- Cours des actions - 0,50 \$ par action
- Taux annuel des dividendes – néant
- Volatilité annualisée – 77 %
- Durée de vie – 12 mois
- Prix de levée - 0,80 \$ par action
- Taux d'intérêt – 3,8 %

La juste valeur de chaque bon de souscription a été estimée à 0,08 \$ par bon de souscription, soit une juste valeur de 183 249 \$ pour les 2 290 615 bons de souscriptions.

17. Capital-actions (suite)

(d) Options d'achat d'actions

Le 7 septembre 2012, les administrateurs ont approuvé l'adoption du régime d'options d'achat d'actions 2012 pour les administrateurs, les dirigeants, les employés et les fournisseurs de services, lesquels partagent la responsabilité première de la gestion, la croissance et la protection des affaires de la Corporation.

Les termes essentiels du régime sont les suivants :

- i) En vertu du régime, le nombre maximal d'actions pouvant être émis est fixé à 3 206 470.
- ii) Le nombre maximal d'actions pouvant être réservées à l'octroi au cours de toute période de 12 mois est limité à un certain pourcentage des actions émises et en circulation, comme suit :
 - a. 5 % pour tout titulaire d'option;
 - b. 2 % pour tout consultant;
 - c. 2 % pour toute personne menant des relations avec les investisseurs.
- iii) Le prix de levée d'options d'achats d'actions sera déterminé par le conseil d'administration au moment de l'octroi de l'option d'achat d'actions et ne sera pas moindre que la cote à la bourse des actions, moins le rabais maximum permis en vertu des politiques de la bourse de croissance TSX.
- iv) Les options ne sont pas transférables et leur durée de vie ne peut dépasser dix (10) années.

Conformément au Plan d'arrangement, tous les détenteurs d'options d'achats d'actions en circulation de Globex à la date de prise d'effet (29 décembre 2012) ont disposé de leurs options en contrepartie d'une nouvelle option d'achat d'actions de Globex et d'une option d'achat d'actions de MIC où le titulaire d'options a été qualifié (dirigeant, employé, consultant ou directeur) du plan d'options d'achat d'actions de MIC. Toutes les clauses, à l'exception du prix d'exercice, demeurent inchangées.

Les prix d'exercice modifiés reflètent le prix initial par action ajusté en fonction du prix moyen pondéré en fonction du volume des actions de MIC au cours des cinq premiers jours qui ont suivi l'inscription à la Bourse de croissance TSX (du 25 janvier 2013 au 31 janvier 2013) et du prix moyen pondéré des nouvelles actions ordinaires de Globex au cours de la même période.

Au 31 décembre 2013, 1 810 400 options d'achat d'actions étaient en circulation (31 décembre 2012, 1 137 900) avec un prix d'exercice moyen pondéré de 0,20 \$ par action et une durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée de 2,79 années. Au 31 décembre 2013, en plus des 1 810 400 options en circulation, 1 396 070 (31 décembre 2012, 2 068 570) options sont disponibles pour des octrois futurs.

17. Capital-actions (suite)

(d) Options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume les transactions sur les options selon les termes du régime pour les périodes suivantes :

	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Prix de levée		Prix de levée	
	Nombre d'options	moyen pondéré	Nombre d'options	moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	1 137 900	0,27 \$	-	- \$
Émises en vertu du Plan d'arrangement	-	-	1 137 900	0,27
Expirées	(52 500)	0,41	-	-
Octroyées – administrateurs et employés	725 000	0,10	-	-
Solde à la fin de l'exercice	1 810 400	0,20 \$	1 137 900	0,27 \$
Options pouvant être levées	1 810 400	0,20 \$	1 137 900	0,27 \$

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées en date du 31 décembre 2013 :

Échelle de prix	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options en circulation et pouvant être levées	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Prix de levée moyen pondéré
0,10 - 0,12	725 000	725 000	4,61	0,10 \$
0,17 - 0,22	450 000	450 000	1,84	0,18
0,23 - 0,32	450 000	450 000	1,05	0,25
0,33 - 0,38	54 200	54 200	1,99	0,35
0,58 - 0,68	131 200	131 200	2,26	0,59
	1 810 400	1 810 400	2,79	0,20 \$

Rémunération à base d'actions

La Corporation utilise la méthode basée sur la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions consenties aux administrateurs, dirigeants, salariés et non-salariés. Par conséquent, la juste valeur des options à la date d'attribution est comptabilisée au résultat net de l'exercice et le crédit correspondant est comptabilisé aux réserves, durant la période d'acquisition des droits (laquelle varie d'une acquisition immédiate à trois ans). Lors de la levée de l'option, la valeur initialement attribuée aux réserves est transférée au capital-actions.

17. Capital-actions (suite)

Rémunération à base d'actions (suite)

En vertu du Plan d'arrangement, 1 137 900 options ont été octroyées aux administrateurs, employés et fournisseurs. Le 9 août 2013, 725 000 options ont été octroyées aux administrateurs et employés de la Corporation. MIC utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour établir la juste valeur en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Taux annuel des dividendes	Néant	-
Volatilité prévue	155,5 %	-
Taux d'intérêt sans risque	1,57 %	-
Durée estimative	5,32 ans	-
Juste valeur moyenne pondérée des options émises	0,09 \$	-

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, la dépense totale de la rémunération à base d'actions s'est élevée à 66 841 \$ et a été présentée distinctement à l'état de la perte nette et de la perte globale (- \$ au 31 décembre 2012).

18. Instruments financiers

Gestion des risques du capital

La Corporation gère ses actions ordinaires, options d'achat d'actions, bons de souscription et son déficit en tant que capital. Ses principales sources de fonds proviennent des émissions d'actions ordinaires. Les objectifs de la Corporation en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Corporation à poursuivre son objectif d'évaluer, poursuivre la mise en valeur et d'acquérir des propriétés additionnelles ou d'actifs financiers.

La Corporation gère la structure de son capital et la modifie en tenant compte de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou de modifier sa structure du capital, MIC pourrait émettre de nouvelles actions. Dans le but de maximiser les efforts continus d'exploration, MIC ne paie pas des dividendes.

En matière de placement, la Corporation a pour politique d'investir ses liquidités dans des placements à court terme à faible risque portant intérêts, qui sont très liquides et qu'elle choisit en fonction du calendrier de dépenses prévues.

Objectifs de gestion des risques financiers

Les instruments financiers de la Corporation sont exposés à certains risques financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

18. Instruments financiers (suite)

(a) Risque de crédit

La Corporation disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de trésorerie réservée pour l'exploration totalisant 170 798 \$ au 31 décembre 2013 (2 532 054 \$ au 31 décembre 2012). Ces fonds sont soumis à une combinaison de la garantie maximale de 100 000 \$ par établissement individuel tel que prévu par la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »), une société d'État fédérale.

La Corporation ne croit pas être exposée à une concentration importante de risque de crédit. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans de grandes institutions financières.

L'exposition maximale au risque de crédit s'établit comme suit :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	170 798 \$	1 114 255 \$
Trésorerie réservée à l'exploration	-	1 417 799
Taxes à recevoir ⁽¹⁾	45 683	1 625
Distribution à recevoir	243 010	575 909
	459 491 \$	3 109 588 \$

(1) Taxes à recevoir de 45 683 \$ (2012 – 1 625 \$) ne sont pas assujetties à un risque de crédit.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Corporation ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières au moment où celles-ci deviennent exigibles. La Corporation gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. La Corporation finance ses activités d'exploration et d'exploitation minière au moyen d'actions accréditatives, de ses flux de trésorerie d'exploitation et de ses réserves de liquidités.

Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Corporation ainsi que toutes les opérations importantes menées hors du cours normal des affaires.

(c) Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché sur le résultat de la Corporation. La Corporation surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

La Corporation détient des placements qui ont été transférés par Globex en vertu du Plan d'arrangement. Selon le solde de 243 010 \$ au 31 décembre 2013, une augmentation ou une diminution de 10 % aurait un effet de 24 301 \$.

18. Instruments financiers (suite)

(d) Évaluations à la juste valeur comptabilisées dans l'état de la situation financière

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquemment à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3 selon le degré dans lequel la juste valeur est observable.

- Niveau 1 : évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une part importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs financiers à la juste valeur
31 décembre 2013				
Actifs financiers				
Distribution à recevoir (Placements en actions)	- \$	243 010 \$	- \$	243 010 \$

La juste valeur de la distribution à recevoir a été mesurée en utilisant le prix coté des actions sur un marché non actif (voir aussi la note 8). Pour tous les autres actifs et passifs financiers, la juste valeur est égale à la valeur comptable.

19. Gestion du risque

La Corporation est principalement engagée dans l'exploration minière et gère directement les questions de risque liées à l'industrie. La Corporation peut être à risque pour les questions environnementales et les fluctuations des prix des matières premières. La direction n'est pas au courant et ne prévoit pas de coûts environnementaux significatifs ni de passifs à l'égard de ses opérations courantes.

20. Dépenses par nature

Le tableau suivant représente la ventilation des dépenses par nature incluses dans les frais d'administration :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Administration		
Fournitures de bureau et entretien	15 645 \$	- \$
Information aux actionnaires	4 144	-
Technologie d'information	5 757	-
Publicité et promotion	2 276	-
Impôt de la partie XII.6 relatif aux actions accréditives	10 721	-
Assurances et autres	13 099	11 896
	51 642 \$	11 896 \$

21. Engagements et éventualités

- (a) Au 31 décembre 2013, la Corporation n'a aucun engagement autre que ceux conclus dans le cadre du cours normal des activités. La Corporation a rempli ses obligations relativement aux actions accréditives obtenues lors du financement de 2012.

- (b) Les activités de la Corporation sont assujetties aux lois et réglementations gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables et il est aussi un défi d'anticiper les impacts des délais. Au 31 décembre 2013, la direction estime, au mieux de sa connaissance, que MIC est en conformité avec les lois et règlements applicables. Les dépenses de restauration, le cas échéant, seront comptabilisées dans les états financiers et reflétées dans l'état des résultats et pertes quand elles pourront être raisonnablement estimées à ce moment.

RENSEIGNEMENTS SUR LA CORPORATION

Conseil d'administration

Jack Stoch
Administrateur
Toronto, Ontario Canada

Dianne Stoch
Administrateur
Toronto, Ontario Canada

Administrateurs indépendants

Samuel R. Bosum ⁽¹⁾⁽²⁾
Administrateur
Oujé-Bougoumou, Québec Canada

David LeClaire ⁽¹⁾⁽²⁾
Administrateur
Aurora, Ontario Canada

Rimant (Ray) Zalnierunas ⁽¹⁾⁽²⁾
Administrateur
Larder Lake, Ontario Canada

⁽¹⁾ Membre du comité d'audit

⁽²⁾ Membre du comité de la rémunération

Inscription en bourse

Canada – Symbole : **CBG**
Bourse de croissance TSX

Allemagne – Symbole : **CLL**
Bourse de Stuttgart

Numéro CUSIP 167101 10 4

Dirigeants

Jack Stoch
Président et chef de la direction

James Wilson
Chef des finances, trésorier et secrétaire général

Dianne Stoch
Vice-présidente directrice

Auditeurs

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Comptables professionnels agréés
Rouyn-Noranda, Québec Canada

Conseillers juridiques

Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l.
Montréal, Québec Canada

Agent des transferts et agent comptable des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
Montréal, Québec Canada

Siège social

Mines indépendantes Chibougamau inc.
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 2J1 Canada
Téléphone: 819.797.5242
Télécopieur: 819.797.1470
info@chibougamaumines.com
www.chibougamaumines.com

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 12 juin, 2014 à 11:00
Les bureaux de la Corporation
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda, Québec Canada